VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 8 MAI 1923 NUMERO 48

LA LIBERTE

Adressez toute correspondance
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis
Union Postale

Rédigée en collaboration

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Imprimée et publiée par la
WEST CANADA PUB. Co., Ltd.
619, ave McDermot

Trois-Rivières et Saint-Boniface

La noble cité de La Violette a l'insigne honneur d'avoir donné naissance à La Vérendrye, l'intrépide découvreur de l'Ouest canadien. C'est dans son église paroissiale que fut consacré Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface. C'est de ce diocèse que nous sont venus quelques-uns des premiers missionnaires de la Rivière Rouge, entre autres l'illustre Mgr Laflèche. C'est dans ce diocèse qu'est né et a été ordonné prêtre Mgr l'Archevêque actuel de Saint-Boniface.

Des relations si étroites et si fortes sont infrangibles. Sur les rives du Saint-Laurent comme sur les bords de la Rivière Rouge, elles sont toujours vivaces. C'est dans l'épreuve que les vraies amitiés se révèlent et produisent leurs fruits savoureux. Cette fois ce sont des fruits d'or que Trois-Rivières offre à Saint-Boniface, fruits d'or de la sympathie et de la charité. Digne successeur de l'ancien missionnaire de nos lointaines contrées de l'Ouest, dont il évoque le souvenir, Mgr l'Evêque des Trois-Rivières vient de demander à ses diocésains de fournir leur généreux apport à la reconstruction du collège centenaire, que l'incendie du 25 novembre dernier a détruit. Nous avons le bonheur de publier le texte de sa lettre pastorale ordonnant une quête diocésaine et contenant un hommage ému à l'oeuvre accomplie par notre cher collège.

Au merci du coeur, que nous prions le vénéré pasteur et ses généreuses ouailles d'agréer, nous voulons joindre l'hommage du souvenir du passé. Deux documents serviront d'interprètes à nos sentiments. Le premier est la dernière lettre que, un mois avant sa mort, Mgr Taché écrivit à Mgr Laflèche, et le second un discours que l'inoubliable P. Lacombe prononça aux Trois-Rivières en 1892. Nos lecteurs trouveront cette lettre de Mgr Taché à la suite de la pastorale de Mgr des Trois-Rivières. Dans notre prochain numéro nous insérerons le célèbre discours.

Est-ce tolérable?

Deuxième article

APRES FISHER BRANCH, FLORZE

C'est à Fisher Branch, dans le comté de Gimli, de la province du Manitoba, que se trouve cet arrondissement scolaire composé de catholiques non anglais, qui gémissent depuis plusieurs années sous la férule du syndic officiel anglo-protestant et la direction de professeurs anglo-protestants. Comme nous le disions la semaine dernière, c'est là que l'on défend à des petits Canadiens de parler sur le terrain de l'école, durant les heures de récréation, la langue française que nos députés parlent impunément dans les chambres d'Ottawa et de Winnipeg. C'est là que des petits Canadiens ont été punis pour avoir enfreint cette défense.

Il paraît que Fisher Branch n'est pas l'unique cas de ce genre. Parlons par exemple aujourd'hui de l'école de Florze.

Florze! Ce n'est pas un nom officiel. Vous ne le trouverez nulle part sur la carte. C'est ainsi que l'on a désigné et que l'on désigne encore communément une petite localité située dans le comté de Carillon, à onze milles environ de Woodridge et à six milles de Saint-Labre. Ouverte il y a environ sept ans, cette région ne comprend encore que des colons catholiques de langue française: canadiens, belges et métis.

Comme l'école la plus voisine était à Saint-Labre et que l'on commençait à avoir un nombre suffisant d'enfants en âge de fréquenter la classe, on demanda, il y a trois ans, la permission de former un nouveau district scolaire. On s'attendait de procéder comme c'est la coutume dans les régions civilisées du Canada. On croyait pouvoir se choisir des commissaires d'école. Nenni! En profonds psychologues qu'étaient ceux qui présidaient alors aux destinées de l'éducation populaire en notre province, les représentants du gouvernement provincial crurent, avant d'en faire l'expérience, qu'il serait à peu près impossible aux quelques douze familles de Florze de s'entendre suffisamment bien pour organiser leur propre district scolaire. Et comme "gouverner c'est prévenir", on prévint toutes les difficultés en confiant ce travail à un syndic officiel. Comme de juste, il n'y avait parmi toutes les races du Manitoba, qu'un anglo-protestant pour se tirer d'affaire "dans une situation aussi inextricable". Monsieur Stratton lui-même prit la chose en main, — et nos catholiques de langue française n'eurent qu'une chose à faire: payer. On leur témoigna du reste beaucoup de confiance, car on leur demanda beaucoup et on leur accorda peu.

Ces pères de famille, de fortune modeste, s'ils eussent administré leurs propres affaires eux-mêmes, y seraient allés modestement. Ils auraient profité de la forêt du voisinage et d'un moulin à scie pour se procurer à bon marché au moins le bois de construction. Monsieur le syndic officiel d'alors, anglo-protestant du type que l'on sait, expert dans l'art d'organiser économiquement des arrondissements scolaires en faveur des franco-catholiques, a cru devoir et pouvoir faire mieux. Il a confié la construction de cette école à un architecte anglo-protestant. Tous les matériaux de construction, y compris le le bois, ont été envoyés de Winnipeg, aux frais du nouveau district scolaire. Du coup, dans cette région relativement nouvelle et très pauvre, il a fallu faire mieux que dans une foule d'autres arrondissements qui ont plus d'un quart de siècle d'existence et qui font partie de nos meilleures paroisses. On

(Suite à la deuxième page)

LA CAUSE DE PIE X

Vingt-huit cardinaux ont signé la demande d'introduction de la cause de la béatification et de la canonisation de Pie X, ce qui constitue la première formalité requise pour qu'on puisse considérer la cause comme introduite. Parmi les cardinaux signataires s'en trouve un hors curie: c'est le cardinal Benlloch, archevêque de Burgos, qui se trouvait occasionnellement à Rome avec le pèlerinage espagnol.

Dans la demande d'introduction, on parle de la réputation de sainteté de Pie X, qui s'est répandue, et qui, de jour en jour, s'accroît parmi les fidèles du monde entier. On parle aussi du pèlerinage spontané et continuel à la tombe de Pie X, des nombreux rapports sur les faveurs et grâces, dont plusieurs miraculeuses, obtenues par l'intercession du vénéré Pontife.

Le cardinal Pompili est le seul cardinal de curie qui n'a pas signé la demande d'introduction, car il sera juge dans la cause, étant appelé à présider le tribunal diocésain de Rome et à dresser le procès canonique.

La Congrégation des Rites a enregistré la nomination du postulateur à la cause de Pie X, en la personne du Rme P. Abbé Pierami, procureur général des Bénédictins de Vallombreuse. Les vice-postulateurs seront nommés dans les diocèses où Mgr Joseph Sarto a passé sa vie, et où seront entrepris les procès apostoliques, à savoir: Trévise, Mantoue, Venise et Rome. Un vice-postulateur sera probablement nommé pour la France.

C'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère.

Pie X.

Pour éviter des maux très nombreux, il est d'une grande importance que les pasteurs des âmes ne cessent d'avertir les fidèles de s'abstenir autant que possible de contracter des unions avec les personnes étrangères à la foi catholque, qu'ils comprennent bien et qu'ils aient présent à l'esprit que de tels mariages ont toujours été réprouvés par l'Eglise.

Léon XIII.

A NOS ABONNES

Nous attirons l'attention de nos abonnés sur les états de compte que l'administration de notre journal leur a adressés récemment. Nous prions ceux qui le peuvent de bien vouloir les solder. Nous savons que l'argent est rare actuellement. Voilà pourquoi nous tenons à dire à nos abonnés, qui se trouvent momentanément dans la gêne, que l'administration est tout disposée à les attendre jusqu'à l'automne prochain. Qu'ils continuent à lire le journal avec un coeur allègre.

LETTRE PASTORALE

DE S. G. MGR L'EVEQUE DES TROIS-RIVIERES

Prescrivant une quête diocésaine pour le Collège de Saint-Boniface, Manitoba

FRANCOIS-XAVIER CLOUTIER

Par la miséricorde de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Il a plu à la divine Providence, depuis quelques mois surtout, d'épouver à diverses reprises l'Eglise du Canada en permettant que plusieurs de nos institutions religieuses, parmi les plus chères, hélas! ou les plus nécessaires, tant dans notre province que dans les autres, fussent ravagées par l'épouvantable fléau de l'incendie. Souvent, on peut se rendre compte parfaitement que la main de Dieu s'appesantit de préférence sur ceux qu'il aime d'un amour de prédilection, afin de leur fournir l'occasion de mérites plus grands qu'ils n'en pourraient avoir dans la prospérité. Nous devons donc nous courber chrétiennement sous les coups du malheur; nous devons même, sous certains rapports, nous en réjouir. En particulier, quand il s'agit d'une conflagration désastreuse, qui détruit en peu d'instants ce que nous avions mis des années à édifier et qui nous tenait à coeur en raison même des sacrifices que nous nous étions imposés pour cela, non seulement nous devons nous y résigner, mais, loin de nous laisser absorber par de stériles regrets, nous devons sans retard entreprendre le relèvement de l'oeuvre menacée de disparaître. Il importe davantage que la charité s'emploie à faire renaître de ses cendres une institution dévastée par le feu après avoir donné longtemps des preuves de sa nécessité, plutôt qu'à jeter les bases d'une fondation nouvelle, dont l'avenir seul pourra dire si vraiment elle était opportune. D'ailleurs, dans le premier cas, la charité acquiert un mérite spécial en exprimant la compassion qui anime tout coeur bien né en présence des calamités d'autrui, tandis que, dans l'autre, elle est parfois mêlée de motifs trop humains.

Nos très chers Frères, Nous egrettons d'avoir à faire de fréquents appels à votre générosité. Nous savons que le coût de la vie n'a pas baissé en proportion de la diminution des revenus, ces années dernières. Une sage économie doit présider à vos dépenses, et, si Nous étions en mesure d'apporter Nous-même, sans votre concours, une aide suffisante à l'oeuvre dont Nous venons vous parler aujourd'hui, Nous serions heureux de ne pas vous demander d'y contribuer. Cette oeuvre, en effet, au premier abord, ne paraît pas nous toucher de très près, puisque c'est celle du Collège des Jésuites, à Saint-Boniface, dans la province du Manitoba, et que nous avons d'autres institutions semblables à soutenir parmi nous. Cependant, les circonstances sont telles que, si nous nous arrêtons à y réfléchir un peu, elles nous dictent, en quelque sorte, le devoir de faire largement notre part pour la reconstruction de ce Collège, au même titre que s'il se trouvait dans notre milieu.

Fondé en 1818 par Monseigneur Provencher, un des vaillants pionniers de l'Eglise de l'Ouest canadien, ce vieux Collège s'est montré constamment le château-fort de la cause religieuse et nationale dans cette partie de notre pays. Il a rendu des services incalculables à nos compatriotes, à nos frères de là-bas, et c'est grâce à l'éducation supérieure qu'un grand nombre, parmi eux, ont reçue dans ses murs, c'est grâce à la salutaire influence que ceux-là ont exercée ensuite au sein de la minorité manitobaine, que la survivance catholique et française a pu être maintenue chez cette minorité, en dépit des assauts acharnés des adversaires qui la battaient en brèche.

Or, dans la nuit du 25 novembre 1922, le Collège de Saint-Boniface devenait la proie des flammes. Les dépêches, navrantes, nous apprenaient, le lendemain, que la destruction de l'édifice était complète et que, pour comble de malheur, il y avait à déplorer dix pertes de vie: un Frère et neuf élèves avaient été engloutis dans les décombres. Et les assurances ne couvraient qu'à peine le quart du dommage matériel subi.

On s'est trouvé alors en face de ce problème: ou bien abandonner la tâche et ne pas relever l'oeuvre tombée, ou bien recommencer en réparant les ruines à tout prix, malgré l'immensité de l'entreprise. Sitôt passé le moment de découragement bien naturel qui suivit l'épreuve si pénible, on se décida pour la seconde alternative. Comment se résoudre, en effet,

(Suite à la deuxième page)

POUR LE "DROIT"

Dans un bel article qu'il a donné à l'*Action française* d'avril, M. Antonio Perrault, à l'occasion du dixième anniversaire du *Droit*, notre vaillant camarade d'Ottawa, parle de "son oeuvre nécessaire et féconde... de sentinelle avancée et hardie". Il lui souhaite continuel succès et lui rend hommage, parce qu'il "fut l'un des plus actifs agents de la pensée catholique et française au Canada". Il est, dit-il, "du petit nombre des journaux canadiens qui élèvent le niveau intellectuel et moral de notre population... Il fait, avec quelques autres, diversion sur le fond taché d'encre, de boue et de sang qui marque chacune des feuilles de nos grands journaux. Et c'est un mérite dont les Canadiens lui doivent savoir gré... Ce journal ... aida puissamment, au cours des dernières dix années, à défendre notre race, à la faire connaître et respecter." Le *Droit* a richement mérité cet hommage. Il convenait qu'il lui fût rendu par un homme du caractère et de l'esprit de M. Perrault.

Couronnement de congrès

Dès le début de leur dernier congrès, nos compatriotes de l'Ontario avaient adressé au Souverain Pontife cet hommage de filial dévouement:

Pères de famille canadiens-français Ontario réunis en congrès Ottawa sous patronage leurs évêques offrent respectueusement hommage filiale soumission Saint-Père prient répandre bénédictions familles, délibérations.

Le signataire du télégramme, président du congrs, M. Belcourt, a reçu, quelques jours après, de S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Souverain Pontife, la réponse suivante:

Sa Sainteté remercie filial hommage congrès pères famille canadiens, envoie bénédiction apostolique implorée.

Encyclique de Sa Sainteté Pie XI



(Suite)

LA SITUATION INTERNATIONALE D'APRES-GUERRE

Nul ne l'ignore: ni les individus, ni la société, ni les peuples n'ont encore, après le malheur de la guerre, conquis une paix véritable; cette tranquillité active et productrice que tous désirent on la recherche encore. Mais il faut considérer soigneusement l'étendue et la gravité de ce mal, en scruter les causes et les principes, si l'on veut, comme Nous le voulons, y apporter le remède opportun; cette tâche, Nous Nous proposons, en vertu de Notre charge apostolique, de l'entreprendre dans cette Lettre, et nous ne cesserons de la poursuivre. En effet la situation subsiste encore, qui préoccupa l'esprit de Notre très regretté prédécesseur, Benoît XV, durant tout son Pontificat; par conséquent, les initiatives et les idées qu'il eut en ces questions, Nous les reprenons Nous-même. Il est à souhaiter que tous les gens de bien s'unissent dans la même pensée et le même vouloir que Nous et qu'ils mettent avec Nous tous leurs soins et toute leur ardeur, afin d'obtenir de Dieu pour les hommes une paix vraie et durable.

Les paroles suivantes des prophètes conviennent merveilleusement à notre temps: *Nous attendions la paix et il n'y a rien de bon: le temps du remède, et voici la terreur!* (*Jer.*, XIV, 15), *le temps de la guérison, et voici l'épouvante!* (*Jer.*, XIV, 19). *Nous attendions la lumière, et voici les ténèbres... le jugement et il n'y en a pas, le salut et il s'est éloigné de nous* (*Is.*, LIX, 9, 11). En effet, comme vous le savez, l'Occident a déposé les armes, mais dans le Proche-Orient, de nouvelles guerres menacent; là, sur d'immenses régions, comme Nous le disions, tout est horreur et misère; chaque jour, une immense multitude de malheureux, surtout de vieillards, de femmes et d'enfants, succombe à la faim, à la peste, aux dévastations; partout où l'on s'est battu dernièrement, les vieilles luttes n'ont pas encore cessé et elles agissent soit avec dissimulation dans les questions politiques, soit en cachette dans les fluctuations du change, soit ouvertement dans les écrits quotidiens et périodiques; elles ont même envahi des domaines qui, de leur nature, ne prêtent pas à des discussions acerbes, comme les questions d'art et de littérature.

Par suite les inimitiés et les offenses réciproques entre Etats ne laissent plus respirer les peuples; ce ne sont pas seulement les vaincus avec les peuples vainqueurs, mais encore les vainqueurs entre eux qui adoptent une attitude hostile, puisque les uns se plaignent d'être opprimés et épuisés par les grands et les autres d'être le point de mire des haines et des embûches des petits. De plus, tous les pays absolument ressentent les suites de la guerre passée, les nations vaincues les ressentent très lourdes et même celles qui n'entrèrent pas en guerre ne les portent pas légèrement. Comme le remède tarde à venir, les maux deviennent, de plus en plus intolérables, surtout après que les conseils et les efforts déjà répétés des politiques ont abouti à un résultat nul et même pire qu'on ne le pensait. Aussi, devant la crainte grandissante que des guerres plus malheureuses encore ne se produisent, toutes les nations se voient-elles comme contraintes à vivre sur le pied de guerre; le trésor public s'épuise; la force de la race se consume; les études, la pratique de la religion, la morale, tout est dans le trouble.

Aux inimitiées extérieures entre peuples s'ajoutent, ce qui est pire, les querelles intestines qui mettent en péril la situation ds nations et la société civile elle-même.

LA LUTTE DES CLASSES

Il faut placer en premier lieu la lutte des classes qui, depuis longtemps, ronge, comme un ulcère mortel, le sein des nations et blesse le travail, l'artisanat, le commerce, enfin tous les éléments de la prospérité publique et privée. Pour rendre ce mal plus pernicieux encore, l'on voit s'accroître l'avidité des biens temporels, d'une part pour les acquérir, de l'autre pour les retenir, et, des deux côtés, c'est la même passion de la richesse et du commandement. De là naissent souvent des grèves volontaires ou forcées; de là aussi des mouvements populaires et des mesures de coercition gênantes et dommageables pour tous.

Ensuite, dans les questions politiques, les partis s'habituent presque à des rivalités mutuelles; ils ne considèrent pas sincèrement, d'après leurs diverses opinions, le bien commun, mais ils servent leurs propres intérêts, au détriment des autres. L'on peut donc voir se multiplier les conjurations, les embûches, les brigandages s'attaquant aux citoyens et aux magistrats eux-mêmes, le terrorisme et les menaces, les séditions ouvertes et toutes sortes d'actes d'autant plus graves que le peuple participe davantage au pouvoir, comme dans nos formes de répu-

(Suite à la deuxième page)

Encyclique de Sa Sainteté Pie XI

(Suite de la première page)

blique. Ces formes, bien que l'Eglise ne les rejette pas — pas plus que les autres institutions justes et raisonnables, — il est clair que, entre toutes, elles se prêtent facilement à l'injustice des factions.

LE TROUBLE DE LA FAMILLE — LE DECLIN MORAL

Or, il faut le déplorer grandement, ce mal a pénétré profondément jusqu'aux racines de la société humaine, c'est-à-dire jusqu'à la société familiale dont la ruine, déjà commencée, fut très avancée par l'immense désastre de la guerre, en éloignant les parents de leurs enfants et en augmentant de toute manière la corruption des moeurs. Ainsi, on n'a plus la coutume d'honorer le pouvoir paternel, ni d'estimer la consanguinité; maîtres et serviteurs se regardent comme des ennemis, la fidélité conjugale elle-même souffre des violations excessivement nombreuses, et les devoirs sacrés des époux envers Dieu et la société civile sont négligés.

Lorsque le corps ou une partie importante du corps tombe malade, les membres les plus petits eux-mêmees sont nécessairement malades; ainsi les maux qui, nous l'avons vu, rendent malades la société humaine et la société familiale retombent nécessairement sur les individus. Nul n'ignore, en effet, quelle est en général, à tout âge et dans toutes les classes, l'inquiétude des esprits, comme ils sont mécontents et ombrageux; quel dégoût de l'obéissance et quelle impatience du travail se sont répandus partout; comment les frontières de la pudeur ont été dépassées, surtout dans les vêtements et les danses, par la légèreté des femmes et des jeunes filles dont la toilette luxueuse excite la haine des pauvres; enfin comment croît le nombre des malheureux qui fournissent à l'armée des séditieux des recrues nombreuses et assurées.

A la place de la confiance et de la sécurité, ce sont donc les soucis angoissants et les craintes inquiétantes qui dominent; à la place de l'activité et du travail, l'inertie et la paresse; à la place de la tranquillité de l'ordre qui garde la paix, le trouble et le désordre général. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu, les entreprises industrielles s'arrêtent, le commerce international languit; les études de littérature et d'art déclinent. Ce qui est bien plus grave, en beaucoup de lieux on ne trouve plus de moeurs dignes d'un chrétien, à ce point que, non seulement la société humaine ne s'avance pas vers le progrès universel dont on se glorifie habituellement, mais qu'elle semble retourner à la barbarie.

LA CRISE RELIGIEUSE

A tous ces maux que Nous rappelons, il faut ajouter comme un comble ceux que *l'homme animal ne perçoit pas* (*Cor.* II, 14), mais qui doivent être comptés parmi les plus graves de notre temps. Nous parlons des dommages causés proprement dans l'ordre des choses spirituelles et surnaturelles; la vie des âmes en dépend et, on le comprend aisément, ces maux sont plus à déplorer que les pertes de biens extérieurs, pour autant que l'esprit surpasse le composé mortel. Car, en dehors de cet oubli très répandu des obligations chrétiennes dont Nous avons parlé, quelle douleur ce Nous est, ainsi qu'à vous, Vénérables Frères, de voir qu'entre tant de temples employés à cause de la guerre à des usages profanes, un grand nombre n'a pas encore été rendu au culte; que plusieurs Séminaires fermés en ce même temps n'ont pas encore eu la faculté de se rouvrir, pour qu'on y prépare les chefs et les maîtres religieux des peuples; que le contingent des prêtres a diminué presque partout; — les uns ont été emportés par la guerre, pendant qu'ils se livraient à leur divin ministère; les autres oublièrent la discipline sainte et la grandeur de leurs offenses les perdit; — que par conséquent la prédication de la parole divine qui est absolument nécessaire *à l'édification du corps du Christ* ne se fait plus entendre en de trop nombreux endroits.

Nos missionnaires ont en grand nombre été rappelés chez eux, des extrémités du monde et du milieu des régions barbares pour contribuer aux travaux de la guerre, et ils abandonnèrent les champs très fertiles où ils répandaient si utilement leurs sueurs pour la cause de la religion et de l'humanité; quelle douleur de ne pas les voir repartir aussi nombreux, sains et saufs, à leurs résidences? Ces pertes, Nous les avons vues compensées par d'excellents résultats; car réfutant la calomnie habituelle d'une foule d'adversaires, elles manifestèrent à l'évidence que l'amour de la patrie et la conscience de tous les devoirs demeurent très vivaces dans l'âme des clercs; de plus, une multitude d'hommes, placés devant le spectre de la mort, remarquèrent chez les ministres sacrés, par une fréquentation quotidienne, des preuves magnifiques de grandeur d'âme et de zèle, et ils en vinrent à aimer les prêtres et l'Eglise. Il faut admirer en cet effet la bonté et la sagesse de Dieu qui seul tire le bien du mal lui-même.

(A suivre)

Aux commissaires et aux institutrices canadiens-français du Manitoba

L'invitation lancée il y a quelques semaines invitant les élèves canadiens-français de la province à prendre part à un concours a été entendue d'une façon très encourageante. De tous côtés nous sont arrivées des demandes d'admission. La plupart de nos écoles de village se sont inscrites. Parmi celles qui ne le sont pas encore, il s'en trouve probablement plusieurs qui auraient fait dans ce but les démarches nécessaires avant le deux mai, n'eut été l'inondation qui a sévi dans quelques endroits de la province. L'exécutif de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba*, après avoir pris la chose en considération, a décidé d'accorder un sursis de quinze jours. Que ceux donc qui ne l'ont pas encore fait, ne manquent pas de demander leur admission au concours avant le dix-sept courant.

Il y a, au dire du Visiteur, un bon nombre d'écoles rurales qui peuvent faire excellente figure dans un concours du genre de celui que fera faire notre Exécutif au cours du mois de juin. Ce n'est pas le temps de tirer de l'arrière. C'est déjà faire oeuvre excellente que d'emboîter le pas et de prendre place parmi les concurrents. Cela dépend des commissaires et du personnel enseignant. Nous comptons sur eux comme sur la bonne volonté des membres des cercles paroissiaux.

J.-H. DAIGNAULT,
Sec. de l'Exécutif.

Lettre pastorale

(Suite de la première page)

à interrompre brusquement la tradition féconde d'un long passé de dévouement et d'énergique labeur; comment laisser en friche ce champ arrosé déjà par tant de sueurs des premiers apôtres du pays de l'Ouest, ce champ qui a produit déjà tant de fruits pour la race et l'Eglise et qui promet encore de si précieuses moissons; comment jeter bas les armes, alors qu'on a si longtemps et si courageusement soutenu le combat, qu'on a déjà remporté des avantages marqués et qu'on est à la veille des victoires définitives?

Réalisant que le Collège de Saint-Boniface est encore indispensable pour l'avenir, si l'on veut la survie de la langue française et de la foi catholique au Manitoba, on résolut donc de le reconstruire. Mais comment y parvenir? Dix ans de difficultés financières, dont on venait à peine de sortir au moment de l'incendie, avaient lourdement grevé la Corporation Archiépiscopale de ce diocèse, récemment diminué de moitié par les divisions successives qui lui ont enlevé la capitale de Winnipeg ainsi qu'une partie notable de son plus riche territoire. Il était, par conséquent, d'absolue nécessité que l'on se résignât à tendre la main au loin, à tous les Canadiens français, et particulièrement à ceux de la vieille province-mère du Québec, avec la confiance entière que leur patriotisme et leur esprit religieux les inciteraient à ne pas rester sourds à la requête de leurs frères.

Un Comité de Reconstruction fut formé aussitôt, et c'est ce Comité, qui, s'adressant aux Evêques de tout le Canada, formule ainsi cette requête: "S'il vous était possible, Monseigneur, sans nuire trop à vos oeuvres diocésaines, de faire un appel en notre faveur, en demandant une quête générale dans les paroisses de votre diocèse, nous vous en serions très reconnaissants parce que nous savons d'avance que cela nous serait une aide fort substantielle et un appui moral inappréciable."

Nous, du diocèse des Trois-Rivières, nous avons deux raisons de plus que ceux d'ailleurs, qui, dans la circonstance présente, rendent plus impérieux pour nous le devoir de la charité fraternelle à l'égard des nôtres de Saint-Boniface. La première, c'est que leur Archevêque actuel, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, est originaire d'ici. Pouvons-nous bien lui refuser notre concours et notre sympathie? La seconde, c'est que Notre illustre et vénéré prédécesseur, Monseigneur Laflèche, a été des années missionnaire en ces contrées lointaines de l'Ouest. Nous avons donc là l'occasion d'honorer sa mémoire en fournissant notre humble apport à une oeuvre aux débuts de laquelle il se dévoua jadis sans compter ses fatigues ni ses peines, à laquelle aussi il resta attaché toute sa vie et qu'enfin il doit bénir encore du haut du ciel, où il est allé recevoir l'éternelle récompense.

C'est pourquoi nous prescrivons, Nos très chers Frères, qu'une quête soit faite dans notre diocèse au profit de la reconstruction du Collège de St-Boniface, Manitoba. Elle devra être aussi abondante que vous le permettront vos ressources; n'oublions pas que Dieu rend au centuple ce qu'on donne en bonnes oeuvres.

Cette quête aura lieu le dimanche qui suivra la lecture de la présente lettre, et le produit devra être envoyé à la Procure de l'Evêché dans les huit jours.

Sera Notre présente lettre lue et publiée au prône, dans toutes les églises de Notre diocèse où se fait l'office public, et, en chapitre, dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en Notre Palais Episcopal, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Chancelier, le seizième jour d'avril de l'an de grâce mil neuf cent vingt-trois.

✠ FRANCOIS-XAVIER,
Evêque des Trois-Rivières.

Par mandement de Monseigneur,

Ubald Marchand, P.A.,
Chancelier.

Lettre de Mgr Taché à Mgr Laflèche

Saint-Boniface, Man.,
19 mai 1894.

A Sa Grandeur
Mgr L.-F. Laflèche,
Ev. des Trois-Rivières.

Illustrissime et
bien-aimé Seigneur,

Les vénérables Chanoines de votre cathédrale, le clergé, objet de votre affection, vos dévouées communautés, les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale s'unissent dans un transport de joie et de reconnaissance pour célébrer votre jubilé sacerdotal.

Tous veulent bénir Dieu pour les faveurs dont il les a faits participant par votre ministère, et le remercier de ce que, dans sa miséricorde, il les a confiés à la garde d'un pasteur si vigilant. Tous veulent aussi remercier ce Dieu bon de ce qu'il accorde à vos vieux ans la force et l'énergie qui les caractérisent et dont ils bénéficient si largement.

Ces sentiments, exprimés d'une manière si noble et si évidente par les fêtes préparées dans votre ville épiscopale, trouvent leur écho bien au-delà des limites du diocèse des Trois-Rivières, parce que les qualités qui distinguent votre personne vénérée, sont connues et admirées partout.

Votre siège épiscopal est fixé sur les rives du Saint-Laurent, mais souffrez que je vous le dise, Illustre Prélat, il est un autre diocèse sur lequel vous avez un droit tout spécial, et où vous seriez aujourd'hui, si Dieu lui-même ne vous avait pas retiré pour vous placer sur un théâtre plus propre à l'exercice des dons si excellents qu'il vous a départis.

Ici, on ne peut pas oublier le travail héroïque que vous avez accompli pendant douze années de séjour dans le pays, pour lequel vous avez été fait prêtre, il y a cinquante ans.

Nous savons que c'est dans les plaines de la Rivière-Rouge et dans les forêts du Nord-Ouest que vous avez complété la manifestation des qualités éminentes, qui ont attiré l'attention du Chef de l'Eglise, lorsqu'il vous a nommé coadjuteur du premier évêque de Saint-Boniface.

Ce jeune pays, que vous vouliez bien affectionner et dont les habitants vous entouraient d'un respect aussi profond que confiant, aurait eu l'avantage de vous posséder, si Dieu voulait ce que les hommes désirent. Mais non! le ciel vous désirait ailleurs, et c'est pour accomplir ses desseins qu'il vous éprouva par ses infirmités précoces qu'il se réservait de guérir plus tard.

La main qui trace ces lignes est celle qui, pendant des mois et des mois, a pansé vos plaies et tâché d'adoucir vos souffrances. Le coeur qui dicte ces réflexions est celui qui, depuis bientôt un demi-siècle, remercie Dieu de vous avoir connu, d'avoir été votre compagnon, le témoin de la vie précieuse qu'il a admirée en vous. Vous avez été mon Maître dans notre commune carrière de missionnaire.

Le disciple, qui ne voit que des sujets d'admiration dans celui qui guide son inexpérience, conserve toute sa vie un sentiment de vénération et de respectueux attachement pour celui auquel il sait être redevable de bien des avantages: aussi les années ne font que fortifier les liens qui m'attachent à vous, mon ancien compagnon, mon frère dans l'épiscopat, mon ami toujours et partout, si bien que vos joies sont mes joies, vos tristesses mes tristesses et votre triomphe aujourd'hui la source d'une indicible consolation.

Il y a quarante-quatre ans mon nom fut substitué au vôtre parce que mes membres n'avaient pas subi l'épreuve qui torturaient les vôtres, et qu'on croyait qu'à la raquette ou autrement je pourais faire la visite épiscopale, à travers nos prairies et nos forêts sans fin et sans asiles. Aujourd'hui les rôles sont changés! Votre jeunesse s'est renouvelée comme celle de l'aigle et la mienne est devenue une vieillesse sédentaire, au-delà de ce que nous pouvions prévoir.

Fort des exemples que vous m'avez prodigués, je me soumets volontiers à l'épreuve que je subis depuis plusieurs années déjà; je vous avoue, néanmoins, qu'aujourd'hui plus que de coutume, je regrette de ne pouvoir pas voyager comme autrefois. Sans cette impuissance, je serais auprès de vous, j'aurais été le premier de vos collègues dans l'épiscopat à aller vous dire le respect, l'affection, l'admiration que vous savez nous inspirer. Je serais au milieu de vos prêtres, au milieu de vos fidèles pour leur prouver que mon dévouement ne le cède pas au leur.

Forcé de rester à distance, je me rapprocherai autant que possible par la pensée et par le sentiment et mardi il sera fait, à l'occasion de votre jubilé, un office solennel dans la chapelle du vieux couvent, cette vieille construction, dont vous avez vous-même tracé le plan, il y a cinquante ans.

Un mois plus tard, en célébrant le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Charité à Saint-Boniface, personne n'oubliera que vous y étiez, vous aussi, ainsi que M. Bourassa.

Quand le bruit, si harmonieux pourtant, des fêtes que l'on va célébrer en votre honneur se sera affaibli, pour laisser comprendre que c'est une fête de la terre, daignez, vénéré et cher Seigneur, recueillir les accents d'une prière que vous apporteront les échos du Nord-Ouest, et qui demande à Dieu de différer les fêtes du ciel, *ad multos annos*, pour que vos vénérés collaborateurs, vos ouailles bien-aimées et vos amis voient vos noces de diamant.

C'est dans cet espoir que je suis heureux de me dire

Votre tout dévoué
et affectionné,
✠ ALEXANDRE,
Arch. de Saint-Boniface.

M. TAILLON

La soudaine disparition de M. Taillon causera partout une douloureuse surprise. L'ancien premier ministre avait depuis longtemps dépassé la moyenne des jours accordés aux humains, mais il restait apparemment si fort, si vigoureux, que l'on s'accordait à croire que l'avenir lui réservait encore plusieurs anées de vie active.

M. Taillon appartenait à une génération dont les survivants sont aujourd'hui bien peu nombreux. Son nom, depuis plus de cinquante ans, était familier aux foules canadiennes-françaises. Ministre fédéral, deux fois premier ministre à Québec, il a été mêlé à quelques-unes des luttes politiques les plus vives du dernier demi-siècle. Il s'est jusqu'à la fin intéressé aux questions et aux combats de la vie publique. N'est-ce point la semaine dernière encore qu'il apportait à M. Sauvé et à ses amis l'appui de sa présence?

Ce n'est pas l'heure de juger toutes les attitudes prises par l'homme qui vient de mourir: il faudrait pour cela repasser et juger cinquante années d'histoire; mais, quelles que puissent être sur tel ou tel point de son action les divergences d'appréciation de ses compatriotes, tous auront la joie de s'incliner avec un respect profond devant l'absolue intégrité, devant la haute digité de vie de l'ancien chef conservateur. M. Taillon était de ceux avec lesquels on peut différer d'avis dans le domaine des idées comme dans celui de l'action pratique, mais dont le caractère commande toujours l'estime.

Nous prions sa famille d'agréer dans le deuil qui la frappe l'hommage de notre respectueuse sympathie.

O. H.

— Le *Devoir.*

Est-ce tolérable ?

(Suite de la première page)

a construit une école et une résidence qui ont toutes deux coûté près de $6,000. Voilà des catholiques grevés d'une bonne dette, grâce à la sagesse et à l'expérience du syndic officiel! Le premier syndic officiel a eu l'automne dernier pour lui succéder dans ses fonctions l'inspecteur Jones, chargé des écoles de la région, un autre anglo-protestant.

Messieurs Stratton et Jones n'ont toujours donné et ne donnent encore au nouveau district qu'un nom qui ne laisse nullement soupçonner ni la nationalité ni la religion des contribuables. On veut à tout prix l'appeler Harleck.

Depuis les débuts jusqu'à nos jours, Messieurs Stratton et Jones n'ont toujours trouvé que des institutrices anglo-protestantes pour élever les petits catholiques de langue française de Harleck ou Florze. Donc impossibilité jusqu'à présent d'avoir du catéchisme et du français dans cette école!

Les contribuables de ce district scolaire ne peuvent savoir ce que leur coûtent par mois ces institutrices venues l'on ne sait d'où. Ils soupçonnent bien un peu tout de même qu'elles ne se dévouent pas auprès de leurs enfants pour des prières. Car bien qu'il n'y ait eu jusqu'à présent que cinq ou six mois de classe par année, les dépenses s'élèvent haut. Les taxes scolaires seules ont été respectivement ces trois dernières années de $42, $46 et de $36 par 160 acres de terrain, c'est-à-dire deux ou trois fois plus au moins qu'en beaucoup d'autres régions manitobaines des plus à l'aise au point de vue financier et qui, sans être sous le syndic officiel et toutes catholiques et françaises qu'elles sont, ont de la classe deux cents jours par année.

Les contribuables de Florze ou Harleck ne connaissent rien non plus des qualifications au point de vue moral et religieux des institutrices qu'on leur envoie. Cela ne les regarde point. Ils doivent cependant envoyer leurs enfants à ces institutrices, sinon c'est l'amende ou la prison.

Encore une fois, nos bons amis de Montréal qui semblent être retournés de Toronto enchantés de ce qu'ils ont entendu au sujet du français (Cf. le *Devoir*, 28 avril), feraient bien de se rappeler quelques traits de la psychologie anglo-saxonne protestante. Les bonnes paroles ont bien leur valeur. Avec les Anglo-Saxons, elles comptent généralement peu et engagent à peu de chose. Pour eux, ce sont surtout les faits et les actes qui comptent. Et comme nous avons affaire ici à une catégorie d'Anglo-Saxons dominateurs et égoïstes, avant de nous enthousiasmer de leurs bonnes dispositions, nous voulons attendre quelque chose de bien tangible. Jusque là nous croyons qu'il vaut mieux nous tenir sur la réserve et mesurer la sincérité des chefs de ligne par les démarches qu'ils feront pour remédier aux griefs qu'ont nos coreligionnaires et nos compatriotes dans les provinces où ils se trouvent en minorité.

3me CENTENAIRE DE MGR DE LAVAL

Invitation aux anciens élèves du Séminaire de Québec et de l'Université Laval

Rome a donné à Mgr de Laval le titre de Vénérable. Ce titre est cher surtout aux anciens élèves du Séminaire qu'il a fondé et de l'Université qui porte son nom et qui continue son oeuvre. Aussi le Séminaire compte-t-il sur la présence nombreuse de tous les anciens élèves soit du Petit ou du Grand Séminaire, soit de l'Université. Dans l'impossibilité d'écrire à chacun en particulier, le Séminaire invite tous ses anciens par la voix de la presse à se rendre à Québec pour les grandes fêtes du 15 et du 16 mai prochains.

N. B.—Les membres du clergé qui désirent loger au Séminaire pendant les fêtes, sont respectueusement priés d'en informer M. l'Econome du Séminaire, et de lui faire savoir le plus tôt possible le temps qu'ils se proposent de rester à Québec, et s'ils désirent ou non qu'on leur réserve une chambre.

Chez les Acadiens

La fête de l'Assomption sera célébrée à Arichat, Cap-Breton, cet été, pour les Acadiens d'un district important. La Société historique du Cap-Breton veut en même temps engager les Acadiens de sa région à favoriser les journaux français; elle veut faire une journée de la Presse française et catholique, et elle vous prie d'envoyer deux ou trois exemplaires de votre journal à M. l'abbé Mombourquette, Arichat, C.-B.

Réputation de sainteté et spiritualité de la Bse Thérèse de l'Enfant-Jésus

Par Mgr Lemonnier

REPUTATION DE SAINTETE DE LA BIENHEUREUSE

Nous n'avons pour l'établir solidement qu'à nous rappeler les diverses et rapides étapes du procès qui vient de se conclure par l'autorisation de procéder à la béatification.

Le 3 août 1910, treize ans après la mort de la Bienheureuse, nous commencions le procès de l'Ordinaire qui fut achevé le 12 décembre 1911. Après le décret sur "les écrits" du 10 décembre 1912, ce fut le décret "d'introduction de la cause" du 9 juin 1914; celui de "non-culte" du 22 mars 1916. Le "procès apostolique" commença à Bayeux le 17 mars 1915. Nous en fîmes solennellement la clôture dans notre cathédrale de Bayeux le 30 octobre 1917.

Le 14 août 1921, dans une assemblée tenue au Vatican, Benoit XV fit lire le décret sur "l'héroïcité des vertus". La servante de Dieu pouvait être appelée "Vénérable". Le 11 février 1923, Pie XI fit lire le décret "sur les miracles". A cette occasion, il fit l'éloge de Soeur Thérèse et de sa spiritualité, comme l'avait fait son prédécesseur le 14 août 1921.

Faut-il dire que, par faveur spéciale, des délais légaux ont été abrégés ou supprimés? Pie X accorda que l'on n'attendit pas les dix ans imposés alors entre le dépôt du procès de l'Ordinaire et l'introduction de la cause. On dispensa le 22 mars 1916 de faire un procès apostolique sur la "réputation de sainteté". Le 22 septembre 1919, Benoit XV dispensa de l'obligation légale (Code canonique art. 2101) d'attendre que cinquante ans se fussent écoulés depuis la mort de la Servante de Dieu. On put ainsi procéder sans retard et traiter la question de "l'héroïcité des vertus". Nous pouvons rappeler la parole du Pape disant que la cause de Soeur Thérèse était une cause "mondiale", et que cela justifiait la dispense accordée.

* * *

Mille faits pourraient être rapportés prouvant cette réputation de sainteté qui a provoqué tant de prières et de recours à Soeur Thérèse pour demander par son intercession de nombreuses grâces spirituelles et temporelles.

De son vivant, elle était dans la clôture du Carmel. Si quelques personnes admises au parloir, si les religieuses ses compagnes ont pu déposer au procès et apporter leurs témoignages sur ses vertus, c'est de la réputation de sainteté après la mort des serviteurs de Dieu que l'Eglise fait la recherche dans ce procès. Un parfum révèle au passant la violette cachée, ainsi l'attrait exercé par certaines âmes déjà entrées dans l'éternité révèle leur union à Dieu lorsqu'elles étaient sur la terre et leur puissance près de lui dans le ciel.

Les saints les plus humbles comme les plus connus de leur vivant ont passé sur la terre comme de suaves images de la bonté et de la beauté divines. Ils apparaissent au monde preuves vivantes de la miséricorde de Dieu qui les a donnés pour continuer son oeuvre d'amour et de salut. Ils ont été en eux-mêmes des chefs-d'oeuvre de la grâce, ils sont vis-à-vis des autres les grands ouvriers de Dieu ici-bas. Leur influence ne s'explique que par l'intervention divine et rend à la Providence qui gouverne seule le monde le plus solennel témoignage. Si cette remarque se justifie chez tous les saints, même les moins connus des foules, elle éclate comme la lumière du midi quand il s'agit de ceux qui sont devenus populaires.

* * *

Soeur Thérèse était morte seulement depuis un an qu'on parlait déjà d'elle en beaucoup de lieux. La lecture de "l'Histoire d'une âme" suffirait-elle à expliquer cette réputation? Si ce livre a été tant lu c'est que beaucoup voulaient connaître la pieuse Carmélite. Le charme de cette autobiographie, le parfum de vertu qui émane de cette vie, le grand nombre de vocations religieuses qu'elle a fait éclore, voilà les causes de l'entrainement des fidèles vers Soeur Thérèse. Les moyens employés pour la diffusion de ce livre ne sont pas une propagande destinée à créer un mouvement, mais des actes commandés par les demandes instantes des fidèles. Ce sont leurs désirs qui ont créé la diffusion de ces écrits.

On a dit qu'une âme vraiment pieuse et humble ne doit pas publier les faveurs surnaturelles qu'elle a reçues, lorsqu'elle a recherché l'obscurité du cloître pourquoi perpétue-t-elle ainsi le souvenir de son existence? La Bienheureuse n'a écrit que par un ordre auquel elle devait obéir. Avec quelle humilité en parlait-elle à sa prieure: "Si vous brûliez cet écrit sous mes yeux, avant même de l'avoir lu, je n'en éprouverais aucune peine." (p. 152.)

* * *

On sait que des lettres très nombreuses adressées au Carmel de Lisieux font connaître des grâces attribuées à l'intercession de la Vénérable; elles montrent au moins combien est répandue la dévotion à Soeur Thérèse.

Les images-portraits, les parcelles de vêtements ou d'objets qui ont été à son usage personnel qu'on veut posséder, sont d'autres formes de cette dévotion. Le pape Benoit XV, par une exception extraordinaire et unique, accorda pour satisfaire à cette dévotion, que soient gravées des médailles portant l'effigie de la Servante de Dieu.

N'avons-nous pas été le témoin des pieux pèlerinages faits sur sa tombe? Nous avons eu soin d'empêcher les actes de culte prématuré interdits par l'Eglise: les cierges allumés, les marbres d'ex-voto, etc. Nous avons laissé les fidèles déposer des fleurs sur cette tombe, et, en toute saison elle est fleurie à profusion. Nous avons changé de place sa sépulture et l'avons rendue plus accessible; à toute heure, on trouve des fidèles agenouillés qui prient sur cette tombe.

Nous souhaitons qu'on écrive, à la gloire de la Bienheureuse, toutes les formes de dévotion de nos soldats et officiers pendant la guerre. Des centaines de croix de guerre et de croix de la Légion d'honneur offertes au Carmel témoignent de la confiance d'un grand nombre. Benoit XV parlant des nombreuses lettres qu'il reçut de soldats et d'officiers français attribuant à Soeur Thérèse leur préservation, ajoute: "Ces lettres portaient d'autant mieux le cachet de la sincérité, qu'elles relataient souvent un changement de vie, gage de gratitude envers leur bienfaisante médiatrice." (1)

Pie X disait un jour de Soeur Thérèse: "Floruit quasi lilium, dedit odorem suavitatis et fronduit in gratiam. C'est un beau lis en fleur, qui a répandu une odeur suave et produit des fruits de grâce."

Pie XI disait le 11 février 1923: "C'est la voix reconnaissante du peuple qui a reconnu et suivi celle de Dieu, voix d'un peuple fervent, suppliant, qui allait en pèlerin vers elle."

La voix de Dieu, elle vient de s'élever en la circonstance mémorable où le Souverain Pontife prononçait ces paroles. Parmi les faits merveilleux dans lesquels on a voulu voir l'intercession de Soeur Thérèse, il en est que l'Eglise a étudiés. En proclamant qu'ils sont des miracles, elle les reconnaît comme des témoignages divins, gratification et confirmation des vertus de la vénérable Thérèse. C'est la doctrine de saint Thomas enseignant que seuls peuvent opérer des miracles les saints dont Dieu veut par ce moyen établir la sainteté. (2) Nous venons de citer le "décret des miracles" publié le 11 février 1923.

LA SPIRITUALITE DE LA BIENHEUREUSE

Il n'y a qu'une doctrine pour sanctifier les âmes; il n'y a qu'une perfection et elle tient en deux commandements: "Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de tout votre esprit. — Vous aimerez le pruchain comme vous-même." (3)

Si en son fondement qui est l'amour de Dieu, la vie intérieure est la même dans toutes les âmes, elle varie pratiquement dans celles-ci, parce qu'elles ont leur individualité par suite du développement variable des facultés et des aptitudes, comme la lumière du soleil varie de coloration d'après les milieux qu'elle traverse. La vie spirituelle dépend de la connaissance qu'elles ont de Dieu, des attributs divins qu'elles auront particulièrement considérés.

Thérèse est une nature sensible. A partir de Noël 1886, sa sensibilité n'est pas détruite, mais elle n'est plus une faiblesse, c'est une une force. De là la tendance très marquée de sa vie spirituelle. D'autres mystiques vont au trône de la divinité; elle, elle règlera sa vie intérieure sur l'amour qu'elle a pour Jésus-Christ. Jésus, il est le docteur qui enseigne, le thaumaturge qui guérit et ressuscite, le crucifié qui souffre. Pour elle il sera surtout l'enfant de la crèche, la miséricorde qui pardonne, le coeur qui aime, là est l'inspiration de sa vie spirituelle, là est l'explication de son double nom: Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face.

Sans doute dès son jeune âge elle trouve Dieu dans les créatures; elle l'y trouve d'une manière supérieure qui dépasse les forces humaines parce que Dieu se découvre à elle. "Chaque soir au belvédère, nous plongions nos regards dans l'azur profond semé d'étoiles d'or. Il me semble que nous recevions de bien grandes grâces. Comme le dit l'"Imitation", Dieu se communique parfois au milieu d'une vive splendeur, ou bien doucement voilé sous des ombres ou des figures. Ainsi daignait-il se manifester à nos coeurs: mais que ce voile était transparent et léger! Le doute n'était pas possible, déjà la foi et l'espérance quittaient nos coeurs, l'amour nous faisait trouver sur terre Celui que nous cherchions." (p. 79.)

Mais son amour la tourne le plus souvent vers Jésus. Elle essaye d'agir pour réjouir Notre-Seigneur; ce qu'elle désire uniquement c'est de faire plaisir à Jésus. (p. 155). Toute jeune par suite d'une grâce particulière, elle arrive à ce que saint Bernard appelle le troisième degré de l'amour: Elle aime Dieu, non pour soi-même, mais pour lui-même. "Ce n'est pas pour la récompense que je vous sers, ô mon Jésus, mais uniquement parce que je vous aime et pour sauver des âmes." (p. 289.) "A moi Dieu a donné sa miséricorde infinie, c'est à travers ce miroir que je contemple ses autres attributs." (p. 147.)

Elle sait par expérience que Jésus, le Docteur des docteurs, "enseigne sans bruit de paroles et qu'il est en elle. A chaque instant il la garde et l'inspire. Elle aperçoit juste au moment où elle en a besoin des clartés inconnues jusque-là. Ce n'est pas le plus souvent aux heures de prière qu'elles brillent à ses yeux, mais au milieu des occupations de la journée." (p. 146.) Ce passage précieux montre chez elle l'habitude de la contemplation passive, dans laquelle Dieu lui-même, en dehors de tout travail de l'âme, se fait son maître et lui révèle des vérités qu'elle appelle des clartés. Ce sont des visites de Dieu qui transforment son âme.

L'humilité est la pierre angulaire de l'édifice de la vie spirituelle. Thérèse aime le mépris et l'humiliation, mais elle pratique l'humilité encore et surtout dans l'amour de l'oubli qui détruit plus sûrement le moi de l'amour-propre et de l'orgueil. "Quel bonheur d'être si bien cachées que personne ne pense à nous! d'être inconnues même aux personnes qui vivent avec nous! Je n'ai jamais désiré la gloire humaine. Le mépris avait eu de l'attrait pour mon coeur, mais ayant reconnu que c'était encore trop glorieux pour moi, je me suis passionnée pour l'oubli." (p. 346.) "Que je sois foulée aux pieds, oubliée comme un petit grain de sable." (p. 134.)

C'est de là que découle sa doctrine de "la petitesse". Elle sait que Dieu s'attache aux créatures qui sentent leur pauvreté, et savent que tout ce qui est bon en elles est son oeuvre. De là cette confiance qui est une des formes de l'espérance chrétienne. "Ce qui plaît à Dieu dans ma petite âme c'est de me voir aimer ma petitesse et ma pauvreté, c'est l'espérance aveugle que j'ai en sa miséricorde." (P. 353.)

"Je suis trop petite pour avoir de la vanité; je suis trop petite encore pour tourner de belles phrases afin de laisser croire que j'ai beaucoup d'humilité; j'aime mieux convenir simplement que le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses; et la plus grande c'est de m'avoir montré ma petitesse, mon impuissance à tout bien." (P. 156.)

Elle veut devenir une sainte; mais, quand elle se compare aux saints, elle constate qu'il y a entre eux et elle la même différence qu'entre une montagne dont le sommet se perd dans les nuages et le grain de sable foulé sous les pieds des passants. "Me grandir, dit-elle, est impossible... mais je veux chercher le moyen d'aller au ciel par une petite voie bien droite, bien courte. Nous sommes dans un siècle d'invention; maintenant ce n'est plus la peine de gravir un escalier; chez les riches un ascenseur le remplace. Moi je voudrais aussi trouver un ascenseur pour m'élever jusqu'à Jésus car je suis trop petite pour gravir le rude escalier de la perfection. J'ai demandé aux Livres Saints l'indication de l'ascenseur, j'ai lu les mots sortis de la bouche de la Sagesse éternelle: "Si quelqu'un est tout petit qu'il vienne à moi." (4) Voulant savoir ce que Dieu ferait au tout petit, j'ai trouvé: Comme une mère caresse un enfant ainsi je vous consolerai, je vous porterai sur mon sein. (5) Jamais paroles plus tendres ne sont venues réjouir mon âme. L'ascenseur qui doit m'élever jusqu'au ciel, ce sont vos bras, ô Jésus!" (P. 153 et 154.)

Elle se réjouit d'être petite puisque les enfants seuls et ceux qui leur ressemblent entreront au royaume des cieux. (6) Jésus ne leur demande pas de grandes actions, mais simplement l'abandon et la reconnaissance. C'est une voie nouvelle, une voie meilleure, une voie plus facile. Elle ne peut garder pour elle seule la connaissance de cette voie, elle aime trop les âmes pour ne pas leur faire part du trésor qu'elle a découvert. Elle se croit donc en droit de leur enseigner le chemin qu'elle suit. Du droit elle conclut bientôt au devoir, du devoir à une mission dont elle est chargée et que le temps de la vie ne doit pas terminer: c'est de leur montrer le chemin qui conduit à l'amour et qui n'est autre que la connaissance de leur petitesse et la confiance en Dieu, en un mot la voie d'"enfance spirituelle."

Benoit XV dans l'allocution du 14 août 1921 analyse les qualités de cette enfance spirituelle. Elle exclut: le sentiment superbe de soi-même, la présomption d'atteindre par des moyens humains une fin surnaturelle, la fallacieuse velléité de se suffire à l'heure du péril et de la tentation. Elle suppose: une foi vive dans l'existence de Dieu, un pratique hommage à sa puissance et à sa miséricorde, un recours confiant à la Providence de Celui qui nous donne la grâce d'éviter tout mal et d'obtenir tout bien. Enfance spirituelle qu'on trouve chez les âmes candides que la malice n'a pas privées des grâces du jeune âge et chez celles qui, après le péché, retournent à la pratique de ces vertus.

"Cet enseignement, dit le Pape, a trouvé sa force dans l'exemple de ceux qui parvinrent à l'héroïsme de la perfection chrétienne par l'exercice de ces vertus. La sainte Eglise releva toujours ces exemples, afin de faire mieux comprendre et suivre plus universellement le commandement du Maître. Aujourd'hui elle ne vise pas d'autre but, quand elle proclame les vertus héroïques de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus."

Après ces paroles du Souverain Pontife nous pourrions citer les noms de sainte Thérèse, de saint François de Sales et d'autres encore. (7)

* * *

On a voulu reprocher à Soeur Thérèse une tendance marquée au "quiétisme". Remarquez d'abord que sa spiritualité n'est pas dépourvue d'espérance; elle parle du bonheur du ciel; dans ses poésies elle demande une récompense.

Une religieuse du Carmel lui avait exposé ses intentions d'exposer sa doctrine spirituelle à ses parents et à ses amies. "Faites bien attention en vous expliquant, dit-elle, car la petite voie mal comprise pourrait être prise pour du quiétisme ou de l'illuminisme." Elle m'expliqua alors, poursuit cette religieuse, ce qu'étaient ces doctrines inconnues pour moi. Elle me cita Mme Guyon comme hérétique. "Ne croyez pas, dit-elle, que suivre la voie de l'amour, c'est suivre une voie de repos, toute de douceurs et de consolations. Ah! c'est tout le contraire."

Nous reconnaissons que certaines expressions de Soeur Thérèse peuvent avoir besoin de commentaires et d'explications théologiques. Elle, elle ne s'y est pas trompée. Si elle écrit et répète: confiance et abandon total à Dieu; sa vie ajoute très clairement: obéissance à la grâce. C'est tout le contraire du quiétisme.

* * *

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus a vraiment vécu ce qu'elle a écrit. Sa spiritualité c'est bien son âme "ne laissant échapper aucun sacrifice, aucun regard, aucune parole, profitant des moindres actes pour montrer son amour." (P. 218.) Sa sainteté fut une délicatesse de coeur au-dessus de ce qu'on rencontre communément. "Depuis l'âge de trois ans, disait-elle, je n'ai jamais été trois minutes sans penser à la présence de Dieu; je n'ai jamais rien refusé au bon Dieu."

On comprend qu'elle ait pu prononcer ces dernières paroles avant de mourir: "Mon Dieu! je vous aime!"

Puisse se multiplier le nombre des âmes qui suivent "cette voie qui, sans permettre sans doute à tous d'atteindre les hauteurs auxquelles Dieu a conduit Soeur Thérèse, est non seulement possible, mais facile pour tous". (Pie XI.)

La reine des fleurs à qui son parfum et la grâce de ses nombreux pétales donne des charmes exquis, est devenue le symbole des bénédictions divines. Que la Bienheureuse effeuille et fasse tomber abondante sur nous tous la pluie des roses célestes, en diminuant le nombre des âmes qui se perdent, en bénissant le saint ministère des prêtres de notre diocèse, en réalisant les espérances du Souverain Pontife. Pie XI!

(1) Allocution du 14 août 1921.
(2) II a II q. CLXXVIII, a. 2.
(3) Matth. XXII, 37; Marc. XII, 30; Luc. X, 27.
(4) Prov. IX, 4.
(5) Is. LXVI, 13.
(6) Matth. XVIII, 3; Marc. X, 15.
(7) Mgr Gay, dans: "De la vie et des vertus chrétiennes..." IIe partie du "Traité de l'abandon à Dieu".

LES STATUES DE LA BIENHEUREUSE

Depuis la béatification de la Vénérable Thérèse de l'Enfant-Jésus ses statues sont autorisées par la sainte Eglise.

Déjà des fabricants, mal initiés sans doute aux prescriptions ecclésiastiques, avaient depuis longtemps mis en circulation des modèles variés. Afin de prémunir nos lecteurs contre ces reproductions d'une ressemblance et d'une valeur artistique plus que douteuse, nous leur signalons que les seules statues exécutées sous le contrôle du Carmel de Lisieux se trouvent au dépôt canadien des articles concernant la Bienheureuse Thérèse, 90 ouest, avenue des Pins, Montréal.

Le catalogue de ces statues sera envoyé gratis sur demande.

AUTRES OBJETS

On peut se procurer tous les objets, excepté les statues, se rapportant à la Bienheureuse, au Carmel de Montréal et à celui de Saint-Boniface. Ces objets consistent en livres, images, médailles et reliques. En voici une liste avec les prix:

Histoire d'une âme écrite par elle-même, autobiographie de la Bienheureuse. Edition complète: $2.00. Volume illustré de 612 pages.

Une Rose Effeuillée: Histoire d'une âme. Illustrée. 454 pages: $1.00.

Une Rose Effeuillée ne contenant que l'*Histoire d'une âme* ou sa vie écrite par elle-même. Deux illustrations. 50 sous.

Appel aux Petites Ames. Courte vie illustrée. 15 sous.

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus. Sa vie. Depuis sa mort. Illustré. 8 sous.

Le Secret du Bonheur pour les petits enfants. 5 sous.

Pluies de Roses. Année 1912. Faveurs obtenues par l'intercession de la Bienheureuse. 50 sous.

Pluies de Roses. Idem. Années 1914, 1915, 1916, 1917, 1918. Un volume. 95 sous.

Interventions de Sr Thérèse pendant la Guerre. 25 sous.

Médailles: 15 sous la douzaine. *Médaillons:* 2 pour 15 sous.

Nous recommandons principalement l'*Histoire d'une âme* ou sa vie écrite par elle-même. Elle se trouve dans les cinq premiers titres de cette liste. Elle est complète dans les trois premiers.

On a écrit avec vérité de la nouvelle Bienheureuse:

"Thérèse est maintenant un remarquable missionnaire à la parole puissante et irrésistible, sa vie a un charme qui ne se perdra jamais; et toute âme qui se laissera prendre à cet hameçon ne restera ni dans les eaux de la tiédeur, ni dans celles du péché."

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

UNION CANADIENNE

A la dernière assemblée des directeurs de l'Union Canadienne, le nouveau bureau s'est partagé définitivement les différentes charges. M. l'abbé Lavoie continue à être le chapelain du cercle. Nous avons en la personne de M. l'abbé Lavoie un chapelain dévoué et populaire, et nous espérons le conserver de nombreuses années.

Voici la liste des directeurs et de leurs charges pour l'année courante: Président, F.-X. Lavoie; vice-président, W. Raymond; gérant, Alaric Martel; secrétaire, Eug. Lemay; trésorier, R. Pelletier; comité littéraire, H. Deschambault; comité de musique, A. Caballe; comité athlétique, J. Préfontaine; comité de presse, A. Bertrand.

Nous espérons que ce nouveau bureau aura l'approbation de nos membres et que ceux-ci feront preuve de coopération dans les différentes phases du cercle. Pour que l'Union Canadienne prospère et fasse du bien autour d'elle, il faut absolument que ses directeurs comprennent que leur poste n'est pas un titre honoraire et que leur devoir n'est pas seulement d'assister aux assemblées du cercle. Il leur faut en outre travailler activement et sans relâche chacun dans leurs comités et quand le travail devient trop intense s'adjoindre des membres du cercle pour les aider. Nous sommes certains que nos membres ne demandent pas mieux que de nous aider et sont prêts à cette coopération active sans laquelle nous ne pouvons rien.

* * *

La cotisation marche bien et les membres ne se font plus tirer l'oreille pour payer leurs dûs, car ils savent que tous sont cotisés maintenant et que l'on ne peut plus s'en tirer comme autrefois. D'ailleurs, ce n'est pas la modeste somme de vingt-cinq sous par mois qui les ruinera. On remarque encore tout de même certains individus qui ne viennent pas tous les jours, mais qui aiment à venir faire un tour dans nos salles plusieurs fois par mois. Ils n'ont peut-être pas pensé à payer cotisation et à se faire inscrire comme membres. Il serait grand temps qu'ils y pensent avant que nous pensions à leur fermer les portes. C'est désagréable de mettre les gens à la porte et nous espérons que tous se mettront en règle sans tarder davantage.

* * *

Notre bibliothèque sera ouverte sous peu à nos membres, sous la direction du comité littéraire, qui travaille fiévreusement à la mettre en ordre et à l'augmenter. Dans le passé nos jeunes membres prétendaient non sans raison que nous n'avions que des livres sur la vie des saints. Ce n'est pas un crime, loin de là, mais on comprend que nos jeunes membres aiment à avoir un peu de variété dans les sujets. Nous pourrons sous peu leur procurer de nombreux romans moraux et intéressants.

* * *

Le cercle ne pourra pas encore cette année soutenir comme il voudrait une équipe de balle au camp. Ceci n'a pas empêché nos jeunes de former une équipe junior et si le cercle ne peut pas leur aider financièrement nous sommes prêts à leur aider en autant qu'il sera possible. Nous leur avons voté la somme de dix piastres pour couvrir leurs frais d'enregistrement dans la ligue, et nos salles seront toujours à leur disposition pour assemblées et autres raisons.

Le club de balle au camp, tel qu'organisé, se compose comme suit: M. le Dr Laurendeau, président honoraire; Roméo Pelletier, président; Alaric Martel, vice-président; H. Deschambault, secrétaire-trésorier; Edmond Lemay, gérant. Etaient présents à l'assemblée: MM. A. Pelletier, Ed. Lemay, A. Marcoux, T. Marius, A. Lévêque, A. Martel, Larivière, Bélanger, Carroll, Normandeau, McCaughan, Trudeau, P. Couture Bleau, S. Gervais, C. Muller.

Cette organisation est indépendante de l'Union et il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Union pour appartenir à l'équipe. Si vous avez de la bonne volonté, un peu d'habileté et moins de 21 ans, allez voir Edmond Lemay pour avoir votre place aux pratiques. Vous avez autant de chance que le voisin, peut-être plus.

LA FETE DE DOLLARD

Nous célébrerons bientôt la glorieuse fête de Dollard, le 24 de mai, pour être plus précis. Vous chercherez en vain dans l'histoire des peuples actuels et anciens pour trouver un plus beau fait d'armes, un plus beau dévouement que celui dont firent preuve Dollard et ses jeunes compagnons au Long Saults dans les débuts de la colonie naissante. Vous savez tous comment Dollard et ses compagnons firent le sacrifice héroïque de leur vie et sauvèrent la colonie de la destruction aux mains des terribles Iroquois. Nous devons être fiers de pouvoir célébrer le 24 prochain un si beau geste et c'est l'intention de l'*Union Canadienne* de célébrer cette fête chaque année, de la faire toujours plus grande de façon à faire vivre éternellement dans nos coeurs le souvenir de Dollard et de ses jeunes compagnons. C'est surtout la fête des jeunes que nous célébrerons en cette circonstance et nous sommes assurés que la jeunesse de Saint-Boniface nous aidera à en faire une fête toujours plus grande et plus imposante.

Comme les années précédentes il y aura une messe à neuf heures à la cathédrale, un sermon de circonstance par le R. P. Longpré, S. J., du collège, et le chant sera sous l'habile direction de M. Hélie, exécuté par son choeur de jeunes voix si belles. La rose de Dollard devra avoir la place d'honneur à votre boutonnière en ce jour. Que tous se fassent un devoir de la porter, non pas seulement pendant la messe, mais toute la journée. Ces roses se vendront le jour même de la fête, cinq sous aux enfants et dix sous aux adultes. Immédiatement après la messe, qui finira assez tôt pour le permettre, les enfants se rendront en corps sur le terrain du collège et viendront déposer des fleurs aux pieds de la statue de Dollard. Une fanfare précèdera les enfants dans leur marche de la cathédrale au terrain du collège. Après la cérémonie de la déposition des fleurs les enfants, accompagnés par la fanfare, chanteront tous ensemble quelques chansons canadiennes. Nous réserverons une petite surprise à tous les enfants après cette cérémonie.

Il y aura de plus, le soir, une représentation donnée par les élèves du collège sur un sujet historique et une conférence par le R. P. Péalapra, O. M. I., sur Dollard.

* * *

CANIGRAMMES

Grand concert sous peu par l'artiste de grand opéra Abe Levinsky, avec accompagnement de ruine babine.

* * *

"Harry" pèse ses mots avec un souci digne d'un meilleur sort ces jours-ci. Mais son nom est toujours en évidence comme le devant de son anatomie.

* * *

Certains esprits fort sérieux prétendent que les canigrammes ne sont pas à leur place dans un journal comme la "Liberté". Si c'est une question de circulation, nous sommes persuadés du contraire.

* * *

On a beau dire, l'Union Canadienne n'a pas encore donné de danses depuis son existence et il n'en est pas encore question. Bien mieux que cela, l'Union n'a pas de club de balle au camp.

* * *

Les membres du cercle qui auraient des vieux habillements à donner sont priés de nous laisser leur nom et nous irons les chercher à domicile pour les donner aux Soeurs Grises.

* * *

Léopold travaille fort ces jours-ci, mais il s'en donne le dimanche.

* * *

"Canis" vous prie de croire qu'il est aussi intéressé qu'Edmond dans les progrès de la rivière.

CANIS.

"Le Canada Ecclésiastique"

La Librairie Beauchemin continue la publication du "Canada Ecclésiastique" commencé il y a trente-sept ans par M. L.-J.-A. Derome, décédé au cours de l'année dernière. Le volume de 1923 vient de paraitre. Outre la nomenclature du clergé canadien, à laquelle pour la première fois on a joint le clergé ruthène en groupe, et celle des communautés religieuses, il contient de nombreuses pages très instructives et une revue de l'année catholique en 1922, faite du point de vue canadien. M. l'abbé Elie-J. Auclair, qui écrit cette revue depuis plusieurs années, a noté en particulier les nombreux incendies qui ont éprouvé l'église canadienne l'an dernier: ceux des basiliques de Québec et de Sainte-Anne de Beaupré, les deux de l'Université de Montréal, le désastre d'Haileybury, les feux de Terrebonne et d'Oka, et la destruction du collège de Saint-Boniface et de l'école Provencher. Nous reproduisons avec une vive reconnaissance le paragraphe ému qui concerne nos institutions manitobaines:

"Le 25 novembre, le collège de St-Boniface, et, quelques semaines après, dans la même ville, l'école Provencher, brûlaient eux aussi. Ce qu'il y eut de plus triste là-bas, c'est qu'à la suite de l'incendie du collège, on a dû enregistrer dix pertes de vie. Ces frères du Manitoba, qui ont si souvent souffert, nous sont bien chers. Leur malheur s'ajoutant aux nôtres rend ceux-ci plus lourds encore. Ce n'est pas sans un serrement de coeur tout spécial que l'on a appris, en particulier dans la province-mère, la destruction du collège de Saint-Boniface, ce château-fort de l'idée catholique et française dans l'Ouest, ce vieux collège fondé en 1818 par Mgr Provencher, qu'ont connu et aimé, protégé et servi, le grand Mgr Taché et l'intrépide Mgr Langevin. Là, encore, les Pères Jésuites, gardiens du collège depuis 1885, sauront en relever les ruines. Il n'en reste pas moins que ce malheur, arrivé à nos frères de l'Ouest, nous a tous profondément attristés."

ECHO DES ELECTIONS DU 17 AVRIL

Sitôt après le résultat connu de l'élection du 17 avril, concernant le règlement de l'emprunt de $240,000, devant être affectés à la reconstruction de l'école Provencher détruite par le feu, on voyait poindre à l'horizon une action judiciaire intentée par la partie adverse et battue des contribuables consultés. Dans cette élection, les deux antagonistes, en effet, sont entrés en lice et la procédure a suivi son cours.

Successivement le palais de justice de Winnipeg et le tribunal civil de Saint-Boniface ont été saisis de cette affaire dont notification a été faite, en son temps, à la commission scolaire de notre ville par M. J.-B. Hugg, l'avocat de l'opposition. Acte et lecture en ont été donné aussi en cour de comté, par devant M. le juge Prud'homme, en présence de M. J.-A. Marion, le président de cette commission.

Entre temps, M. Joseph Bernier, d'une part, avait, la semaine avant introduit au parlement la demande de validation du règlement adopté par six voix de majorité, dans l'élection du 17 avril, pour en obtenir l'application le plus rapidement possible. Des affiches, mêmes imprimées, furent distribuées à cet effet.

De son côté et d'autre part, M. J.-P. McArthur, un des avocats de l'opposition, avait adressé à la cour du Banc du Roi à Winnipeg, l'exposé des motifs portant à réclamer contre la mise à exécution d'un règlement voté, alléguait-il, d'une manière illégale, et, dans ses conclusions, il arguait des considérants suivants:

"Sept votants portés comme résidents à Saint-Boniface ne l'étaient pas.

"Au bureau de vote du quartier 3 tenu à la résidence du docteur Lachance, le scrutin du 17 avril n'avait pas été fermé à l'heure légale, 19 votants ayant été admis à déposer leur bulletin dans l'urne après 8 heures du soir.

"En plus de cela, 40 personnes non qualifiées pour voter auraient été inscrites sur la liste des électeurs, contrairement à un amendement apporté, en 1921, à la loi électorale en pareille matière."

Ce conflit, porté au parlement du bureau des affaires municipales, dans le but de valider ou non l'élection du 17 avril, fut encore l'objet d'une rencontre entre le directeur des affaires municipales et le ministre de l'Instruction publique, pour conférer ensemble sur les suites à donner à ce différend.

Après cette entrevue, M. Albert Dubuc, magistrat de police, se présenta au nom des défendeurs et insiste pour que la législature prête assistance à la ville de Saint-Boniface pour lui permettre de reconstruire son école. Le Rév. Frère Joseph, supérieur de cette école, se déclare, lui aussi, nettement partisan de l'application intégrale du règlement, faisant remarquer, pour mieux scander son sentiment, que dans le bâtiment incendié, on était précédemment obligé de confiner 125 élèves dans le soubassement, à travers le bois de chauffage.

M. J.-B. Hugg, l'avocat de l'opposition, secondé par l'échevin McFadyen, déclare que la dépense de $240,000 était trop exagérée, et que, pour mettre en harmonie les besoins réels de l'école Provencher avec les moyens de payer des contribuables, il serait raisonnable de réduire la somme entre $100,000 et $150,000.

Le point terminus de cette affaire, pour le moment, se trouve dans l'audience tenue, mercredi dernier, à la cour de comté de Saint-Boniface, où une vérification des votes dans l'élection du 17 avril, faite et dirigée par M. le juge Prud'homme lui-même, a eu pour résultat de renforcer la majorité des votants en faveur du règlement en portant de 6 à 11 le chiffre de cette majorité. Etaient présents à l'audience: Mmes Graham et McArthur, MM. l'échevin McFadyen, J.-P. McArthur; les commissaires d'école J.-A. Marion, président, G.-A. Rocan, secrétaire, T. Eastwood, C.-T. Fisher, L.-H. Maycock, J.-C. Turenne, l'échevin A. Doucet et C. Fournier.

M. J.-B. Hugg apparait pour les demandeurs et M. Albert Dubuc, se présente pour les défendeurs.

Les deux partis en présence sont d'accord sur le nombre des suffrages exprimés et sur le chiffre de la majorité, mais le grand "cheval de bataille" qui fait que, dans ce procès, on tourne toujours dans un cercle vicieux, est la protestation absolue des adversaires du règlement qui persistent à contester la validité de l'élection à cause des considérants dont nous avons donné la nomenclature plus haut, et qui porteraient irrémédiablement pour y être jugé, en cas de résistance, le différend devant la cour du Banc du Roi.

Autrement dit, c'était une action judiciaire de pendue à la clef, avec toute sa procédure, son cortège de dépenses, de temps perdu, d'ajournements et d'ennuis de toute nature. Mieux valait encore une côte mal taillée.

C'est ainsi que M. E.-M. Wood, directeur des affaires municipales, a pu annoncer, vendredi dernier, qu'entre les deux parties en litige concernant la reconstruction de l'école Provencher, il était survenu un accord, à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, entre le président de la commission scolaire, M. J.-A. Marion, d'une part, et l'avocat de l'opposition, M. J.-B. Hugg, d'autre part.

Dans cet accord il est stipulé qu'au montant de l'assurance, $90,000, touché peu de temps après l'incendie de l'école, on y ajouterait un emprunt de $65,000, qui constituerait un total de $155,000. Cette somme a été jugée suffisante pour reconstruire l'école Provencher telle qu'elle était avant l'incendie avec, en plus, la mise à l'épreuve du feu. Telle est la situation de la dernière heure.

Disons cependant, en terminant, que si cet accord est intervenu entre les deux parties, c'est pour parer à l'inconvénient de longs et énervants débats, préjudiciables surtout aux intérêts des enfants, aux finances de l'école et à la promptitude de sa reconstruction immédiate qui s'impose. Notre commission scolaire va, du reste, incessamment et simultanément procéder à l'élaboration d'un nouveau règlement qu'elle soumettra de nouveau, sous peu et en temps opportun, à l'approbation des contribuables.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Mercredi dernier, les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de l'échevin M. S. Carson. Après avoir expédié les différentes affaires de première importance inscrites à l'ordre du jour, M. Buffet, secrétaire, donne lecture de plusieurs lettres, notamment de celle de M. D.-B. White, directeurs d'une nouvelle manufacture installée à Saint-Boniface, par laquelle ce dernier s'adresse à la Chambre de Commerce dans le but d'obtenir certains privilèges. M. Buffet donne lecture aussi d'une lettre de M. R.-A. Hoey, M. P., assurant les membres de la Chambre de Commerce qu'il fera tous ses efforts pour protéger son district dans tous les intérêts qui le concernent et surtout dans la question d'égalisation des prix de transport.

La chambre constate, en outre, que tout danger d'inondation a disparu pour Saint-Boniface, et tous les membres de cette asociation reconnaissent avec l'échevin Wilson lui-même, que les deux pompes à égouts avec tout leur équipement de sauvetage, qui ont coûté $10,000, ont préservé la ville d'une perte certainement quinze fois plus forte. Ils avouent que ce résultat est un véritable succès pour notre municipalité et nos ingénieurs qui ne manqueront pas, à chaque instant, maintenant, d'être interrogés sur l'heureuse issue de leur entreprise, par tous les étrangers qui viendront visiter la contrée qu'ils ont ainsi protégée.

La chambre verrait, avec plaisir, cette attention et ces mêmes efforts se reporter vers les localité submergées, quand les eaux se seront complètement retirées, afin de réparer les routes et faire des drainages autour des maisons qui ont eu leurs caves inondées. La région de Springfield a particulièrement souffert.

Puis, à tort ou à raison, la Chambre de Commerce s'est occupée de la propreté de la ville. Ce à quoi l'échevin Wilson, qui est président de la commission des travaux publics répond que Saint-Boniface est tenu dans un état aussi satisfaisant que n'importe quelle localité de la même importance. Pour s'en assurer, ajoute M. Wilson, les membres de la Chambre n'ont qu'à visiter cette partie de la ville bien connue qu'on appelle le *Norwood Flats;* ils y verront les habitants rivaliser de zèle et de travail pour aider la cité à enlever, des rues, les cendres et les déchets de toute nature

La prochaine réunion de la Chambre de Commerce aura lieu le 6 juin, à l'école Taché, à Norwood.



A NOS LECTRICES

A l'occasion de la Semaine Sainte, un grave chanoine, l'un des principaux rédacteurs de la Croix de Paris, écrivait l'article suivant pour les lectrices de France. Les lectrices du Canada le liront, à leur tour, avec profit.

Pendant ces "jours saints" qui préparent le monde chrétien tout entier aux grandes fêtes pascales, chacun aime à se recueillir, à examiner sa vie et à envisager sérieusement devant Dieu les réfomes qu'elle appelle.

Que nos lectrices, à ce moment solennel, nous permettent d'appeler leur attention sur une situation générale qui mérite, non seulement au point de vue individuel de chacun, mais à un point de vue social général, de fixer la réflexion.

Après la guerre, dans l'inévitable et heureuse détente, une vague d'immodestie et d'immoralité déferla sur le monde. Cela, chacun le sait, et nous n'avons aucun besoin d'entrer dans le détail de la licence des modes, de l'impudeur des danses et de la hardiesse des tenues. Les évêques protestèrent, les prédicateurs et les écrivains vraiment catholiques clamèrent leur indignation.

Depuis lors, une amélioration s'est produite. Notre collaboratrice, Mme de Saint-Genès, l'a constaté dans la *Croix*, les jupes et les manches ont pris plus d'ampleur et de longueur, les échancrures et les encolures se sont rétrécies, les cols se sont relevés, les bas commencent à redevenir des bas et les chaussures ridicules tendent à la normale. La modestie, la bonne grâce, la raison le demandaient. On ne peut que vous féliciter d'avoir modifié des modes aussi profondément choquantes.

Mais il y a lieu encore à réflexion sérieuse.

Permettez-nous de ne pas entrer ici dans le détail de ces danses au sujet desquelles la *Documentation catholique* du 10 mars résumait une enquête faite dans la *Revue mondiale*, qui n'a rien de spécifiquement catholique.

Au cours des réponses, il a été nettement constaté que dans les exercices chorégraphiques qui ont sévi depuis la guerre, l'observateur est obligé de discerner "un agent d'énervement préjudiciable à la santé", "un surmenage nerveux", "des rapports trop précis avec le gâtisme et la danse de Saint-Guy", "une décadence de moeurs d'extrême gravité pour l'avenir de la race et pour la santé physique et morale". Un écrivain conclut: "La grande chanson de l'*Internationale* montant demain des poitrines de ceux qui peinent balayera de son large souffle le sautillement nègre des shimmys."

Ne pouvant supposer que de tels abus aient exercé leur plein ravage chez vous, nous n'insistons pas. Mais lorsqu'il y a de telles poussées, les meilleurs milieux s'en ressentent toujours. Il était donc bon d'en redire ce mot et de rappeler en particulier aux mères qui sont portées à entrer dans ces folies pour marier leurs filles que, précisément l'enquête le constate, "on n'épouse pas sa danseuse". Nul jeune homme sérieux, capable de fonder un vrai foyer, ne prend là ses décisions.

Nous n'insistons donc pas, mais vraiment, Mesdames et Mesdemoiselles, ne vous semblera-t-il pas, en cette Semaine Sainte, que le devoir s'impose aux Ligues féminines de tout ordre, de rendre plus décente la tenue de bal qui souvent ne l'est vraiment pas? N'est-ce pas un comble que, pour civiliser les sauvages, nous leur apprenions à user du vêtement et que le raffinement de la civilisation consiste à le supprimer?

Que les jeunes filles ne disent pas: Nous voulons être chastes et n'offensons pas Dieu personnellement. Vous êtes responsables des fautes que vous faites commettre inévitablement par votre extérieur provocant.

Puis laissez-nous vous dire que la pudeur chrétienne condamne la mode qui, sous prétexte d'élégance ou d'hygiène, déshabille les petites filles et n'habille qu'à moitié les fillettes. Il y a là un abus grave.

On ne saura jamais à 18 ou 20 ans ce qu'on n'aura pas appris à 8 ou 10. Si l'on ne donne pas à la jeunesse chrétienne le sens de la pudeur, elle ne l'aura pas à l'âge où elle est indispensable sous peine de ruine des âmes, de désordre dans la famille et de dégénérescence de la société.

Grave, très grave responsabilité.

Concluons. Lectrices de la *Croix*, adoptez cette règle du P. Vuillermet:

"Il faut que la toilette d'une femme soit telle que le public n'ait ni à en parler ni à s'en occuper, mais qu'il la sente en harmonie avec sa personne et son âge, conforme aux exigences de la situation et aux ressources de sa fortune."

Que vos Ligues exigent que la pudeur chrétienne reprenne son emprise sur la société et qu'elles obligent les journaux de mode, qu'elles font vivre par leurs abonnements, à en respecter les lois.

Franc.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fût-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Printemps et travail

Ce matin, le soleil brille dans un ciel pur sans nuages; pas un souffle de vent, seulement des petites bouffées d'air frais qui nous arrivent de temps en temps toutes imprégnées du parfum de la terre renouvelée. Les oiseaux gazouillent leur joie à la vue des beaux jours; les menues feuilles frissonnent leur bienvenue à l'aurore de mai. C'est le printemps! C'est le réveil de la nature! On dirait qu'il y a du ciel qui flotte dans l'air tant il fait bon de vivre dans cette température tiède que nous apprécions d'autant plus que l'hiver a été long et rigoureux.

C'est le printemps! Et nous, participant à ce renouveau de vie qui nous entoure, nous secouons l'engourdissement de ces mois passés. Il nous semble qu'une énergie plus grande s'empare de notre être; que les battements du coeur sont plus vifs et que l'ambition prend un essor nouveau vers le travail.

Puisque nous ne pouvons éterniser ces beaux jours, il faut penser que l'été est toujours trop court. N'imitons pas la cigale en chantant et en nous amusant pendant la belle saison. Songeons qu'un nouvel hiver viendra bientôt et qui sera peut-être plus rude que le dernier.

L'été, c'est le temps du travail et de l'économie. Pendant que des privilégiés de la fortune flânent et s'amusent, l'ouvrier et un grand nombre d'autres peu favorisés par la fortune, peinent et travaillent fort afin d'amasser quelque chose pour la mauvaise saison. On se demande pourquoi ce précepte: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", n'est pas mis en pratique également par tout le monde. Pourtant le travail, c'est le rôle de tout être ici-bas. C'est la consolation suprême, car il fait oublier les peines du passé et les tracas du présent.

Et quelle consolation de penser que quand on a bien travaillé, Dieu marque dans son grand livre tous ces actes de labeur, toutes ces occupations bien fatigantes quelquefois, qui ont pour but de donner du confort et de faire du bien aux autres.

Chaque printemps ramène la beauté dans la nature... le travail, c'est le printemps qui donne un renouveau de vie aux pauvres et aux âmes éprouvées.

GERTRUDE.

Ce 2 mai 1923.

LA FEMME COMPLETE

De Mgr Tissier, évêque de Châlons, dans sa si belle et si pratique pastorale de Carême. Elle a pour titre: "La mère et l'école." Toutes les mères devraient la lire. Car — voyez leur influence — "si les hommes, en leur maturité, jouent bien ou mal les pièces nationales, ce sont elles seules qui préparent les acteurs suivant leur valeur propre et selon leurs influences néfastes ou heureuses:

"Une jeune fille, une femme surtout, n'est complète que lorsqu'elle n'est inhabile à rien de ce qui est nécessaire à la propreté et à l'ornement du foyer. Avouez que, quand l'adolescente a reçu son certificat et même son brevet, si on ne lui a rien appris d'autre, elle n'est pas souvent préparée de ce fait à tenir une maison au sens économique que ce mot comporte.

"Car dans une maison il y a, à côté des conversations de salon à conduire, une cuisine à gouverner, où les denrées renchérissent toujours; une lingerie à pourvoir suivant sa condition, sinon suivant la mode; un ménage à entretenir, afin qu'il dure; des vêtements à faire et à refaire pour ne rien perdre, toute une doctrine de l'épargne et de l'hygiène, tout un art d'utiliser les restes, toute une industrie ingénieuse qui, par le goût supplée au luxe, toute une science de la puériculture et des premiers soins, tout un idéal domestique enfin qui met de l'aisance, de la paix, de la poésie et de la joie sur la table bien dressée, et dans le miroir des meubles qui luisent, et dans l'armoire où le linge aux plis blancs sent bon, et dans le fourneau qui chante en éveillant l'appétit, et jusque dans les yeux de la soupe bien faite qui sourit aux convives. Nous rêvons qu'en sortant du pensionnat vos filles sachent tout cela, depuis la cave où il y a une meilleure manière de conserver les légumes jusqu'au grenier où l'on ne suspend pas utilement de toute façon les fils pour sécher la lessive... Si vous n'y veillez pas expressément, à la ville surtout, et si vous ne vous en mêlez pas un peu, ces bas emplois ne leur diront longtemps rien entre leurs cours de danse et leurs heures de piano.

LE CURE D'ARS ET LA DANSE

"Dans le monde, mes Frères, on ne pense qu'à se divertir. Cependant, on ne peut pas offrir une danse en expiation des fautes de sa pauvre vie. Si vous ne voulez que vous amuser en ce monde, alors n'offensez pas le bon Dieu!... Mais ce sont justement ceux qui ont le moins peur d'offenser Dieu qui ont toujours le plaisir en tête...

"Voyez; les personnes qui entrent dans un bal laissent leur ange gardien à la porte, et c'est un démon qui le remplace; en sorte qu'il y a bientôt dans la salle autant de démons que de danseurs.

"Voici ce que dit le Saint-Esprit par la bouche d'un prophète: "Les gens du monde se divertissent au son des instruments...; un moment après, ils sont dans l'enfer." Il faut avoir perdu la tête pour aller à la danse, quand on sait que la danse peuple les enfers...

"Celui qui veut s'amuser avec le diable, disait saint Pierre Chrysologue, ne pourra pas se réjouir avec Jésus-Christ... Notre-Seigneur ne dit pas: Bienheureux ceux qui rient! bienheureux ceux qui dansent! Il dit au contraire: Bienheureux ceux qui pleurent! bienheureux ceux qui souffrent!"

Le Curé d'Ars était un saint. Qu'on n'aille pas dire qu'il exagérait; il était au confessionnal continuellement, et nul mieux que lui n'a connu la faiblesse humaine. Que ne dirait-il pas de notre temps, à toutes ces jeunes filles, à tous ces jeunes gens, qui croient pouvoir se soustraire aux règles les plus élémentaires de la prudence chrétienne, de la morale prêchée par notre mère la sainte Eglise? Ne voit-on pas aujourd'hui beaucoup de jeunes filles qui ne peuvent supporter la surveillance de leurs parents, qui entrent à la maison à dix heures, à onze heures du soir?... Que de larmes il faudra verser pour tout cela!

UNE BELLE AME

Il y a tant de monde dont on peut dire du mal, qu'il fait bon de pouvoir dire du bien de quelqu'un.

Elle s'appelait Bernadette Dufresne, des Trois-Rivières.

C'était un ange de fille. Sérieuse, pieuse et studieuse, elle était la consolation et la joie de ses maîtresses Ursulines, des Trois-Rivières.

Douée d'un talent remarquable pour la musique, elle se rend aux invites de la Providence.: C'est au Conservatoire, c'est à Paris qu'elle se perfectionne. C'est au Conservatoire que son professeur disait: "J'ai connu sept élèves capables d'interpréter les auteurs dans leur genre, dans leur manière. L'une de ces sept élèves fut Bernadette Dufresne, une jeune Canadienne française des Trois-Rivières."

De retour au pays, Bernadette se consacre à l'art et à la piété filiale. Elle multiplie ses concerts. Elle en donna plusieurs à Saint-Hubert, P.Q., où il nous faisait plaisir de la voir et de l'entendre.

Aussi modeste que charmeuse, elle se contentait du pain familial. Aussi charmeuse au piano que modeste, elle plaisait à tous par le fini de son jeu, comme par la grâce de son attitude.

Sa dernière préparation, avant le concert, était de faire le chemin de la croix!

* * *

"Dieu", dit le Sage, "donne la bonne fille à l'homme bon." Bernadette s'appela bientôt Madame Omer Héroux.

De cette union, il reste un fruit. Puisse Jean ressembler à sa mère.

Après dix ans de ciel serein, la maladie vint s'installer au foyer. Quelle patience! quelle résignation! au cours de ces longs mois.

L'huile enfin s'épuisa, et la mèche s'éteignit pour s'allumer ailleurs!

Le départ de certaines âmes, d'ici-bas, nous fait l'impression de perles précieuses qui tombe du front de l'humanité.

F.-A. BAILLARGE, Ptre.

Verchères, 21 avril 1923.

L'EVANGILE

Fête de l'Ascension

(S. Marc 16, 14-20)

En ce temps-là, Jésus se montra aux Onze eux-mêmes, pendant qu'ils étaient à table; et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur coeur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité. Et il leur dit: Allez par tout le monde, et prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné. Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru: en mon nom, ils chasseront les démons; ils parleront de nouvelles langues; ils prendront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris. *Et le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel, et il est assis à la droite de Dieu.* Pour eux, étant partis, ils prêchèrent en tous lieux, le Seigneur travaillant avec eux, et confirmant leur parole par les miracles qui l'accompagnaient.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 10 mai — Ascension. Fête d'obligation.

Vendredi, 11 — S. Mamert, arch. de Vienne.

Samedi, 12 — SS. Nérée et Achille, martyrs.

Dimanche, 13 — S. Servais, évêque.

Lundi, 14 — S. Boniface, martyr.

Mardi, 15 — S. Jean-Baptiste de la Salle.

Mercredi, 16 — S. Ubald, évêque.

ASSOCIATION D'EDUCATION

Assemblée du cercle paroissial de Saint-Boniface

Dimanche dernier, à 2 heures, a eu lieu à l'hôtel de ville une importante assemblée du cercle paroissial de l'*Association d'Education*, sous la présidence de M. W. Raymond, président du cercle.

En ouvrant l'assemblée, M. le président résuma le bon travail auquel le cercle avait contribué depuis l'assemblée précédente: réélection de commissaires par acclamation, négociations avec les Soeurs de l'Académie Saint-Joseph pour éviter aux enfants de l'école Provencher incendiée la fréquentation des écoles neutres de Norwood, efforts faits pour donner un aspect plus français à la ville, etc. Il rappela le souvenir du trésorier du cercle, M. Gédéon Lemay, décédé en janvier, et loua sa fidélité et son dévouement à s'acquitter de sa charge.

M. A. Pambrun, secrétaire, donna lecture des minutes de la dernière assemblée et elles furent adoptées sans discussion.

On demanda à M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire, de dire ce qu'il pensait de la dernière convention des commissaires d'école du Manitoba à Winnipeg l'hiver dernier et du sort qui avait été fait à la motion relative à l'enseignement du français. M. Marion dit que les délégués canadiens-français avaient bien rempli leur mission et que les discours des deux commissaires, MM. C. Fournier et A.-J. Doucet, avaient été bien supérieurs à tous ceux prononcés autour de la question. Mais cette année les Canadiens français se sont heurtés à un parti pris et à une organisation pires que les années précédentes. La défaite de la motion avait été fortement préparée et l'éloquence de nos porte-parole n'y put rien. M. Marion exprima l'opinion que le travail qui se fait dans l'Ontario en faveur du français nous aidera beaucoup et qu'il serait sage d'attendre, pour revenir à la charge, que cette vague salutaire ait déferlé sur nos plaines.

Le cercle vota ensuite une motion de remerciements à MM. Marion, Doucet et Fournier pour l'honneur et le service qu'ils avaient rendus à la cause canadienne-française en cette circonstance.

M. Camille Fournier fit rapport du montant perçu par l'entremise du cercle paroissial pour la reconstruction du collège. Voici les chiffres qu'il fournit, formant l'état de compte à la date du 9 avril dernier: Payé comptant le 24 décembre, jour de la perception dans la ville: $6,123.59; souscrit le même jour: $9,451.41. Total: $15,575.00. Payé sur le montant souscrit: $1,961.75, plus $2,883.92 remis au trésorier du comité de reconstruction. Ces chiffres n'incluent pas ce qui a été versé directement au collège par d'autres citoyens de Saint-Boniface.

Concernant les efforts faits pour donner un aspect de plus en plus français à la ville, on signala la substitution, grâce à l'intervention du comité de vigilance, de deux affiches françaises de la *Moderation League* à deux anglaises. On consigna aux minutes la réception d'une lettre de M. Painchaud, de Fannystelle, relative à cette question.

On parla longuement de la question de l'école Provencher, qui tient tant au coeur des membres du cercle paroissial. Pour ne pas faire double emploi avec l'exposition si lucide et si complète de l'un de nos fidèles collaborateurs sur la page suivante, nous nous contenterons de dire que la discussion confirma en tous points cette exposition. Le Rév. Frère Joseph rencontra l'approbation unanime lorsqu'il félicita M. J.-A. Marion d'avoir, avec sa claire compréhension de la question et son flair accoutumé, sauvé la situation au moment où elle aurait pu être gravement, sinon irrémédiablement compromise. Il se déclara d'autant plus heureux de rendre ce témoignage au président de la Commission scolaire que sa première impression avait été contraire et que la réflexion l'avait amené à cette conclusion.

La circulaire de Mme Graham, distribuée clandestinement la veille du scrutin tard dans la soirée pour soulever les préjugés de la population de Norwood, fut passée au crible. On démontra comment elle fourmillait de faussetés. Un de nos collaborateurs l'avait déjà démontré dans un article éditorial du 24 avril.

MM. H. Béliveau et J. Baril attirèrent l'attention des membres du cercle sur l'urgence de faire une campagne d'éducation parmi nos propres concitoyens, afin qu'ils s'intéressent davantage aux questions sociales et en particulier à cette question primordiale de l'école Provencher, qui reviendra bientôt sur le tapis, puisqu'un nouveau règlement doit être soumis à l'approbation des contribuables en vue de permettre la construction d'une nouvelle école dans Norwood et l'agrandissement de la nôtre.

M. Marion, secondé par M. Baril, proposa une résolution de sympathies à la famille Lemay, à l'occasion de la mort du dévoué trésorier du cercle, M. Gédéon Lemay. M. Joseph Desgagnés fut élu unanimement pour lui succéder.

Après avoir annoncé que la prochaine assemblée régulière aurait lieu le deuxième dimanche de juin et qu'une assemblée spéciale serait peut-être convoquée pour étudier la question du nouveau règlement scolaire destiné à être soumis aux contribuables, M. le président leva la séance.

A LA CATHEDRALE

Baptêmes

26 avril — Marie-Paule-Lorraine-Julienne, enfant d'Honoré Riel et d'Yvonne Vermette.

29 avril — Marie-Florence-Louise, enfant d'Irénée Langevin et de Mélina Martel.

29 avril — Joseph-Hector-Roméo, enfant de Théobald Hébert et d'Andréa Valcourt.

29 avril — Alphonse-Paul-Joseph, enfant d'Alfred-Joseph Doucet et d'Emma Prince.

29 avril — Joseph-Roméo-Paul, enfant d'Albert Boisvert et d'Anida Lareau.

30 avril — Irénée-Jeanne-Marie, enfant de Louis Guillaume et de Marie Drénao.

3 mai — Joseph-Eugène, enfant de Majoric Barnabé et de Marie-Louise Aurèle.

6 mai — Edouard-Jean-Hervé, enfant de Norbert Bourbonnière et d'Alphonsine Proulx.

6 mai — Joseph-Wilfrid-Roméo, enfant de Wilfrid Lamoureux et de Regina Gingras.

* * *

Mariage

7 mai — M. Victor Dease et Mlle Regina Renaud.

* * *

Sépulture

7 mai — M. René Poulin, très vieux citoyen, décédé à l'hospice d'Youville.

L'espace nous manque cette semaine pour insérer les résultats de la partie de cartes de dimanche dernier. Nous tenons, cependant, à annoncer que la dernière partie de la saison aura lieu dimanche prochain. Des prix comme d'habitude.



LE SILO

Tous nos fermiers ont entendu parler de silos. Beaucoup ont été incrédules. On ne voulait pas croire qu'on puisse conserver en hiver les fourrages verts de l'été. Maintenant c'est chose reconnue. Cependant il reste une objection, ou plutôt deux objections: ça coûte trop cher et ça gèle. On a parlé d'abord de silos tels qu'ils étaient connus. Plusieurs en ont construit et ont été à demi satisfaits; la gelée était un inconvénient. Tout de même ces silos élevés donnent grande satisfaction pour les premiers mois de l'hiver. On les remplira donc pour employer cet ensilage avant les grandes gelées.

Mais le véritable silo a fait ses preuves l'hiver dernier, et c'est M. Horace Dansereau, de Letellier, qui le premier en a fait l'expérience avec un succès tout à fait complet. Il a creusé dans la trre, 8 pieds de profondeur sur une largeur de 16 pieds et une longueur de 50; il a cimenté les côtés et le fond; le ciment lui a coûté $150.

Ce silo nouveau genre a été rempli de blé d'Inde haché et bien foulé par un cheval. Le tout a été recouvert de 5 pieds de paille. Dans les gros froids de février j'ai tenu à constater ce qui en était pour vous en faire part.

Et voici: Le silo était encore à demi rempli d'ensilage non pas gelé, mais chaud et tout fumant. Jusqu'à ces dernières semaines c'était encore le mets de résistance pour tout ce qu'il y avait de bêtes à l'étable, mais surtout pour les vaches, une vingtaine, je crois. M. Dansereau croit qu'il n'est pas possible à un fermier d'être privé d'un avantage aussi grand.

Ce silo a été creusé à une profondeur de huit pieds. Je crois qu'il serait préférable de creuser trois ou quatre pieds et partir de cette profondeur un mur de béton de huit pieds de hauteur. On pourrait se servir de la terre de creusage pour entourer ce mur. Pour moi, ce serait le silo idéal.

On dira peut-être: Je n'ai pas même $150 pour faire ce mur. Alors creusez seulement et vous couvrirez votre ensilage avec de la paille.

Un autre pourrait peut-être avouer qu'il est trop paresseux pour faire ce travail et qu'il faut renoncer encore à ce dernier genre de silo. Je ne lui dirai pas que le paresseux ne mérite pas de vivre et qu'il se couche pour mourir. Non, il y a encore un moyen de s'en tirer pour ce dernier comme pour tout homme qui n'aurait pas le temps de creuser la terre. Il n'aurait qu'à imiter ce monsieur de Sainte Elizabeth qui déposa son tournesol sur la terre et le recouvrit de paille. M. Villeneuve a visité ce dernier silo et il a constaté que l'ensilage était bon.

Donc semez 10 à 15 acres de blé d'Inde; puis pour éviter de vous trouver à court par la gelée, semez cinq acres de "soleil". Puisque vous êtes certain d'avoir un silo vous aurez de l'ensilage pour l'hiver prochain.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Le Marché

LE 6 MAI

Bouvillons—	
Excellents	$6.75—$7.00
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.25—$5.50
Bons	$4.00—$5.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.2—$4.75
Bons	$3.00—$4.00
Boeufs de travail—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Bons	$1.75—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.25
Bonnes	$4.50—$5.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.50—$4.25
Bonnes	$2.75—$3.25
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Bons	$6.00—$7.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.75—$2.50
Moutons—	
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux	$10.00—$13.00
Ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs—	
D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.	
Bacon de choix	$10.72½
Porc épais	$9.75
Lourds	$8.75
Très lourds	$7.76
Porc d'étal	$9.25
Légers	$9.25
Inférieur	$6.25
Truies No 1	$7.75
Truies No 2	$6.75
Verrat	$4.00—$5.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crêmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .34½—$ .35
OEUFS	
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approx. F.O.B. Wpg.	$ .22½
Absolument frais pondus. Prix du fermier	$ .23½
Patates—	
Lot de 10 minots. Le minot	[illegible] à 80c
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Ogilvie Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Alimentation—	
Livraison de ville—	
Son. La tonne	$24.00
Gru. La tonne	$26.00
Grain—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$22.00
Mil. No 2	$20.00
"Red Top" No 1	$18.00
"Red Top" No 2	$16.00
No 1 "Upland"	$15.00
No 2 "Upland"	$13.00
"Midland"	$11.00 à $12.00
"Lowland"	$11.00 à $12.00

L'ALIMENTATION DES PORCS

Tous les éleveurs de porcs savent combien il est avantageux de pouvoir donner aux jeunes porc du lait écrémé, du lait de beurre ou même du petit lait. Les Danois attribuent une valeur considérable aux produits laitiers dans l'élevage des porcs. Trente pour cent de la ration qu'ils donnent à leurs animaux se composent de lait écrémé jusqu'à ce que ces animaux aient atteint le poids de quarante livres. La proportion est ensuite réduite à mesure que le poids augmente. Il n'y a pas de doute que grâce à cet emploi généreux du lait, les cultivateurs peuvent faire un bon porcs à bacon en moins de six mois.

Au Canada beaucoup d'éleveurs n'ont pas de lait écremé à leur disposition et ils sont obligés de le remplacer par quelque chose. Les fermes expérimentales ont constaté que les déchets d'abatoirs ou "tankage" sont pour cela un produit très utile. Dans une série d'expériences où l'on s'est servi de lait de beurre, de lait écremé, de petit lait, de "tankage" et d'eau on a trouvé que le "tankage" ne provoquait pas une augmentation de poids tout à fait aussi forte que les autres aliments, mais que cette augmentation revenait moins cher par cent livres.

D'après le rapport de 1921 du régisseur de la station expérimentale de Lacombe, cette expérience a porté sur quinze cochons pour chacun de ces aliments. Elle a duré cinquante-six jours. Le grain donné pendant cette période se composait d'un mélange de petit son, d'orge et d'avoine. Les aliments étaient évalués à 10 sous les cent livres pour le petit lait, 20 sous les cent livres pour le lait écremé, 17 sous les cent livres pour le lait de beurre et $2.37 les cent livres pour le "tankage".

L'augmentation de poids obtenue sur le lait de beurre a coûté $4.01 les cent livres; sur le lait écremé, $4.24; sur le petit lait $3.68 et sur le "tankage" $3.62 les cent livres. Dans la même série, lorsque l'on employait de l'eau, ce qui correspond à la pratique suivie sur bien des fermes où il n'y a pas de lait, l'augmentation de poids faite par les porcs a été lente et coûteuse, car les animaux nourris au "tankage" ont gagné 663 livres au coût de $3.62 les cent livres, tandis que les animaux nourris à l'eau n'ont gagné que 493 livres au coût de $4.19 les cent livres. On peut donc en conclure que si l'on n'a pas de sous-produits laitiers il peut être avantageux de se servir de "tankage" dans la ration.

Le "tankage" ou déchets d'abattoirs qui est un sous-produit des abattoirs modernes et que l'on peut se procurer chez les magasins d'aliments ou les grands grainetiers, peut être donné de deux façons différentes. On peut, par exemple, le mettre dans une boîte ouverte dans la loge et laisser les animaux se servir eux-mêmes en leur donnant en même temps une ration satisfaisante de moulée sèche ou aqueuse. L'autre système est de mélanger le "tankage" avec la moulée et de le donner, soit sec, soit sous forme de buvée. Lorsque le "tankage" est mélangé, on trouve qu'une bonne proportion est de 5 à 6 pour cent du mélange. Lorsqu'on laisse les animaux se servir eux-mêmes, ils en consomment généralement une proportion un peu plus forte qui atteint, dans certains cas, jusqu'à sept pour cent de la ration entière.

PAS DE "WHEAT BOARD" POUR NOTRE PROVINCE

LE PROJET DE LOI PRESENTE PAR LE PREMIER MINISTRE BRACKEN EST BATTU PAR UNE MAJORITE DE TROIS — LE GOUVERNEMENT EN AVAIT FAIT UNE QUESTION LIBRE POUR SES PARTISANS — QUE VONT FAIRE LES DEUX AUTRES PROVINCES?

Le projet de "Wheat Board" présenté à la législature par le premier ministre John Bracken, qui autorisait la participation du Manitoba à l'établissement d'une commission du blé obligatoire pour l'Ouest, a été battu en deuxième lecture. Le vote a été de 24 contre 21.

Le sort du bill n'entraîne pas la démission du gouvernement. M. Bracken avait annoncé récemment qu'il ne voyait pas là une question de confiance et avait donné aux membres de son parti toute liberté de voter à leur guise.

L'hon. Neil Cameron, ministre de l'agriculture, l'hon. F.-M. Black, trésorier provincial, et l'hon. R.-W. Craig, procureur général, ont été les trois ministres opposés au bill.

Dix-huit membres du parti du gouvernement, y compris le premier ministre Bracken et l'hon. D.-L. McLeod, secrétaire provincial, ont voté en faveur du projet, de même que deux ouvriers, C.-A. Tanner et W.-D. Bayley, et un indépendant, Joseph Hamelin, qui s'est prononcé pour le "Wheat Board" à la demande de ses électeurs, bien qu'il y fût personnellement opposé.

Le trésorier provincial Black et le procureur général Craig ont été particulièrement énergiques dans leur condamnation de la mesure. Tous les deux ont basé principalement leur opposition sur les pouvoirs extraordinaires conférés à la commission proposée. Ceux-ci étaient si étendus, dans l'opinion du procureur général, qu'ils ne devaient pas être accordés, quelle que fût l'intégrité personnelle des membres ou leur capacité professionnelle. Ces pouvoirs constituaient en outre, d'après lui, une restriction du commerce, en s'opposant à la liberté du producteur de disposer à son choix du produit de son travail, en le forçant à s'en remettre de son propre jugement à celui d'une commission au personnel inconnu. Le procureur général s'objectait encore au bill parce qu'il faisait abandonner à 20 ou 30 pour cent des fermiers du Manitoba l'avantage qu'ils retiraient de la maturité hâtive de la récolte et de la proximité du marché pour quelque bénéfice problématique ou spéculatif.

QUE VONT FAIRE L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN?

En rejetant le bill du "Wheat Board", les législateurs du Manitoba ont probablement infligé un coup fatal à la commission du blé de l'Ouest qui avait été projetée.

L'Alberta et la Saskatchewan ont officiellement exprimé leur désir d'un "Wheat Board" mais c'était en prévision que la commission embrasserait les trois provinces. On croit, dans les cercles bien informés, que l'Alberta ne pressera pas l'établissement d'un "Wheat Board" maintenant que tout l'Ouest ne sera pas compris dans ses opérations.

M. Greenfield, premier ministre de l'Alberta, a vu à ce sujet, la semaine dernière, M. Dunning, premier ministre de la Saskatchewan.

Homme des champs, redresse-toi dans la fierté de ta vie saine et féconde; aime tes prairies et tes champs, tes bois et tes haies, tes collines et tes vallées. Elève ton âme vers Celui qui a fait tout cela, qui a fécondé ta terre et qui la bénira davantage quand tu sauras le prier, le servir et l'aimer...

B. de Bourg.

UN LIVRE DU DR NADEAU

Nous engageons nos lecteurs de la campagne et... de la ville à lire cet article emprunté au spirituel Nemo du Devoir. Ils y trouveront intérêt et profit.

Je viens de recevoir le Bulletin no 7[illegible] du ministère de l'agriculture de la province de Québec. *Il a pour titre:* La santé par les produits de la ferme.

Procurez-vous-le, lisez-le, ou, plutôt, commencez à le lire. Votre curiosité, piquée, se chargera du reste. Cet opuscule, le croiriez-vous? est un traité de médecine, mais le traité de médecine le plus exempt de pédantisme, le plus simple, le plus [illegible], le plus original, le plus neuf, le plus intéressant que vous puissiez imaginer. Ce n'est qu'une réédition, mais nécessité de la réédition est la meilleure preuve du succès. Les deux premières éditions ont été absorbées en un clin d'oeil. Leur succès établit en même temps le charme du volume et l'étendue de la maladie que l'auteur se propose de soulager.

Celui-ci n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. Nous avons eu [illegible] l'occasion de leur parler du docteur Aurèle Nadeau, pendant la guerre surtout, à propos de son livre sur La grande erreur du pain blanc qui a connu une immense popularité. Le docteur Nadeau est un médecin bizarre. Il n'a pas foi dans la pilule, il n'a guère foi aux drogues. Il met sa confiance dans un seul remède, qu'il a roulé en pilule, pourrait-on dire, le bon sens. Ce n'est pas toujours pour le médecin, surtout pour ce médecin de campagne, le meilleur moyen de faire de l'argent que de prescrire ce remède; mais c'est un des meilleurs moyens de faire du bien.

Dans sa brochurette, qui portait pour titre dans les premières éditions, La constipation habituelle et son traitement par le régime, *résumé de tout le livre, le docteur s'attaque à une maladie [illegible], opiniâtre et [illegible] commune. Pour le savoir, nous avons le témoignage de la [illegible]. Nous avons aussi le succès des marchands de pilules. Si la vente de la pilule paie, c'est parce qu'elle trouve de nombreux consommateurs. Aujourd'hui, d'ailleurs, grâce à la réclame impressionnante faite autour des laxatifs de toute forme et de toute couleur, on redoute la constipation, on ne la subit plus, on la traite, mais on la traite mal. Et, mal traitée, elle n'est pas guérie.*

Le docteur Nadeau vise à mettre de l'ordre dans le garde-manger. Notre régime est insensé. Nous sommes, comme il le dit, les plus grands mangeurs de viande et surtout de viande rouge de l'univers et avec cela grands mangeurs de sucreries et de marinades, grands buveurs de thé, toutes choses qui produisent des acides; or tous les acides sont astringents.

La cure consiste dans un juste équilibre entre le régime carné et le régime végétarien. Le docteur Nadeau ne prêche pas le végétarisme absolu. Le bon sens l'empêche de verser dans les extrêmes.

Il préconise donc l'utilisation des produits de la ferme, des produits de la ferme qui sont en partie disparus, mais qu'il est si facile de cultiver pour le plus grand bien, non seulement de la santé, mais de la bourse du cultivateur. Lisez le chapitre où il répond à l'objection faite par les cultivateurs: "Nous n'avons pas le moyen de nous procurer céréales, légumes et fruits."

"L'habitant constipé, écrit-il, n'est-il pas l'un des grands contre-sens d'une époque déjà riche en paradoxes? Le propriétaire du sol qui manque de produits du sol, ça va avec les cordonniers qui se croient obligés d'être mal chaussés.

. . . .

"On étonnerait le reste de l'univers, si on lui apprenait qu'il y a un peuple *en Amérique*, qui est trop dépourvu pour se régaler de galette de sarrasin aussi bien que de compote de citrouille et trop pauvre pour se procurer de l'eau froide, des navets, des carottes, des choux de Siam, des oignons, du poireau."

Et pourtant, n'est-ce pas vrai? On n'a qu'à interroger ses souvenirs. Trouve-t-on des légumes dans les auberges de campagne? Bien rarement. Par contre, on vous offre de la viande, même au déjeuner. C'est ce qui fait le désespoir des Américains, grands végétariens. Ils se régaleraient d'un peu de laitue et de crème fraîche, de blé d'Inde et de pommes de terre. On leur présente de la viande, encore de la viande, toujours de la viande. L'aubergiste ferait des affaires d'or, et en saison, il leur offrait les produits si [illegible] d'un petit potager. Mais il y aurait une rééducation à faire; car bon nombre d'Américains sont désormais fixés et ils traînent derrière eux leur cuisine et bivouaquent le long de la route pour faire la popote de famille.

Le docteur Nadeau, dans ce seul chapitre, indique les conséquences immédiates et bienfaisantes de la généralisation du régime végétarien:

"Si on faisait une plus forte consommation de denrées végétales, si "on vivait avec ce qu'on ramasse", suivant le mot des vieux, ce serait tout autant d'argent au gousset, qui prend si vite aujourd'hui le chemin du magasin.

"Si nos gros villages, nos petites villes devenaient de plus forts clients en l'espèce, on créerait un marché local et une nouvelle source de revenus pour nos agriculteurs.

Et il montre le salutaire effet des rotations sur le sol en France, où l'on tire encore du blé depuis quinze siècles, tandis que chez nous on a dû l'abandonner depuis des années.

Comme il convenait, l'ouvrage est présenté au public par le docteur L.-F. Dubé, de Notre-Dame-du-Lac, cet autre vulgarisateur du bon sens, et édité par le ministère de l'agriculture de la province, qui mérite pour cela, tous les compliments.

On ne peut juger de la façon enjouée, piquante et profondément sensée dont il est rédigé aux quelques citations que nous avons faites.

Encore une fois, qu'on se le procure et on trouvera du même coup une lecture agréable et un moyen sûr, infaillible, nous affirme-t-on, de se débarrasser d'une infirmité qui a de très graves retentissements sur la santé générale. Le régime est aussi agréable à suivre que l'ordonnance à lire. La médecine ne nous a pas toujours habitués à cela, même depuis qu'est passée l'époque de la saignée et du clystère.

N. de la R. — Dans ce même ordre de choses, nous recommandons comme remède excellent, pour ne pas dire infaillible, contre la constipation, le gruau de son *Kellogg's Bran*. Se vend tout préparé.


Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

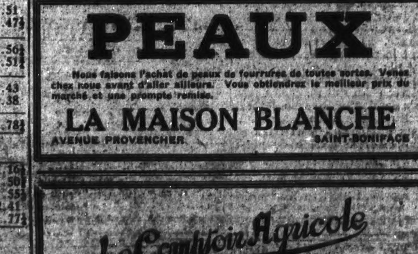
pour la semaine finissant le 7 mai 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 1er mai	Merc. 2 mai	Jeudi 3 mai	Vendi. 4 mai	Samedi 5 mai	Lundi 7 mai
Blé No. 1 Nord	1.20⅝	1.20⅜	1.19⅝	1.19⅜	1.18⅜	1.17⅜
2 Nord	1.18⅜	1.17⅜	1.17⅜	1.17⅜	1.16⅜	1.15⅜
3 Nord	1.15⅜	1.15⅜	1.14⅜	1.14⅜	1.14	1.12⅜
Avoine 2 CW	.51⅜	.51⅜	.51⅝	.51⅞	.51⅜	.51
3 CW	.47⅞	.48	.48⅜	.48⅜	.48⅜	.47⅜
Orge 3 CW	.58	.58⅛	.58	.58	.57½	.56⅛
4 CW	.53⅜	.53⅜	.53½	.53⅜	.53	.51⅜
Lin 1 NW	2.69⅜	2.69	2.67⅜	2.63	2.45	2.43
2 CW	2.64⅜	2.64	2.62⅜	2.58	2.40	2.38
Seigle 2 CW	.83⅜	.83⅜	.83⅜	.82⅜	.80⅜	.78⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.19⅜	1.19⅜	1.18⅜	1.18⅜	1.17⅜	1.16⅜
Avoine 2 CW	.50⅜	.50⅜	.51	.51⅜	.51⅜	.50⅜
Orge 3 CW	.57	.57⅛	.57	.57	.56⅛	.55⅛
Lin 1 NW	2.67⅜	2.67	2.65⅜	2.61	2.43	2.41
Seigle 2 CW	.82⅜	.82½	.82⅜	.81⅜	.79⅜	.77½
Options						
Blé Mai	1.20⅜	1.20⅜	1.19⅜	1.19⅜	1.18⅜	1.17⅜
Juillet	1.22⅜	1.22⅜	1.21⅜	1.20⅜	1.20⅜	1.18⅜
Avoine Mai	.50⅞	.51	.51⅜	.51⅜	.51⅜	.50⅜
Juillet	.51	.51⅜	.51½	.51⅜	.51	.50½
Orge Mai	.58	.58⅛	.58	.58	.57½	.56⅛
Juillet	.60	.60⅛	.60⅜	.59⅜	.59⅜	.58
Lin Mai	2.68⅜	2.68	2.66⅜	2.62	2.44	2.42
Juillet	2.62	2.61	2.59	2.53⅜	2.37	2.38⅜
Seigle Mai	.83⅜	.83⅜	.83⅜	.82⅜	.80⅜	.78⅜

Le Comptoir Agricole Ltée

300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.





CONFERENCE DE MONSEIGNEUR PRUD'HOMME

Restons sur nos terres, restons dans le Québec, restons au Canada

RESTONS SUR NOS TERRES

Je dis avant tout: restons à la "campagne", c'est là qu'est le bonheur! bonheur, hélas! trop souvent méconnu et par les citadins et par le laboureur lui-même. N'eston pas habitué à voir l'homme des champs comme l'ont présenté les comédiens, mis en contraste avec l'homme des siècles, pour faire ressortir la belle culture intellectuelle? N'y a-t-il pas trop de cultivateurs et surtout de leurs fils qui soupirent après le bonheur des villes? Remettons à l'honneur l'homme des champs.

C'est lui qui est heureux: ai-je dit. N'est-il pas "maître de son travail? Ceci ne veut pas dire qu'il ne travaillera jamais s'il lui plait ainsi; la loi du travail fut imposée à l'homme dès le paradis terrestre et subsiste pour le fermier comme pour l'ouvrier des villes. Maître de son travail veut d'abord dire qu'il a du travail tant qu'il en veut; en ville on ne trouve pas toujours un emploi et c'est alors le problème du pain quotidien qui devient embarrassant: maître de son travail veut encore dire qu'il règle lui-même le temps de son travail; il n'y est pas asservi jour et nuit, dimanche et semaine; songez aux longues heures qui retiennent le conducteur de tramways, le pompier, et souvent l'employé de manufacture quand le patron a une commande considérable! N'est-il pas "maître de son repas"? Il le prend quand il en a besoin, il ne le prend pas quand il n'en a pas besoin; ce qui n'est pas toujours à la ville. Que de congés dont les ouvriers n'ont que faire! N'est-il pas surtout maître de la terre et qui n'ambitionnerait d'être propriétaire plutôt que locataire; voyez donc le creux que fait dans la bourse du pauvre ouvrier de ville le seul loyer de sa maison, voyez donc la gêne où se trouve sa famille!

Je n'ai parlé encore que d'avantages matériels; je vous en présente d'autres d'un ordre plus élevé. C'est le peuple de la campagne qui a gardé le plus fidèlement la langue, la foi, et les traditions de nos ancêtres. "Gardien de la langue": voici une parole de M. Gabriel Hanotaux: "Partout où l'élément français s'est implanté dans le monde, au Canada, à la Louisiane, il a subsisté par l'agriculture, il a reculé ou disparu avec elle." La chose est si vraie pour nous qu'on a osé faire un reproche au peuple de nos campagnes de parler trop la langue du dix-septième siècle! "Gardien de la foi", notre peuple agriculteur l'a été et l'on ne saurait lui en faire trop d'éloges. En cela il a été puissamment aidé par son attachement à la langue française qui a ainsi empêché les infiltrations protestantes, lesquelles ne pouvaient guère nous venir que par notre contact avec les Anglais ou les Américains. Il est peu probable que d'ici longtemps les sectes protestantes aillent construire des temples dans nos milieux agricoles; il n'en est pas de même dans les centres urbains. "Gardien des traditions" au rang desquelles on peut placer la simplicité et la pureté de nos moeurs; tout le monde sait que c'est le paysan et non le citadin qui l'a été. C'est dans les familles des campagnes qu'il faut aller pour voir les nombreuses familles d'autrefois qui ont fait la force et la vigueur de notre race!

RESTONS DANS NOS PAROISSES RURALES

Notre peuple a grandi, s'est fortifié dans son attachement à la terre, mais c'est à la paroisse qu'il doit sa survivance: c'est la cellule-mère qui a gardé précieusement les traditions ancestrales et les a transmises fidèlement à nos devanciers. Quand nos 60,000 survivants de la guerre de 1760 se virent abandonnés de la noblesse, des magistrats, enfin de tous ceux qui avaient été les chefs civils de la nation, ils n'eurent d'autre alternative que de se cramponner à leurs prêtres, et le curé de la paroisse devint naturellement pour ces malheureux le conseiller et l'appui moral le plus ferme à travers les luttes ardues qu'ils durent subir pour garder intact le dépôt de leur foi et de leurs traditions. C'est à l'homme de Dieu qu'on s'adressait non seulement pour alimenter sa foi mais même pour régler les affaires de famille; c'était l'arbitre des disputes et son rôle de conseiller s'étendait jusqu'aux plus menus détails de la vie. Quand on voulait rétrécir les mailles de la loi et toucher au dépôt sacré de la langue, le prêtre n'hésitait pas à prendre un à un les petits enfants après le catéchisme et à leur donner une fière leçon de patriotisme.

Sans doute, la paroise actuelle revêt une modalité un peu différente; les circonstances elles-mêmes ne permettent plus cette communication presque journalière du curé avec ses ouailles; le nombre des paroisses a grandi, les intérêts se sont multipliés mais quant au fond, la paroisse est restée la meilleure force de notre race. Les prônes et les prédications du dimanche sont encore des inspirateurs puissants pour rester dans le sens de nos traditions et disons-le, plus les ouailles auront ce respect de nos ancêtres pour les directives de leur curé, plus la paroisse conservera sa physionomie ancienne que nos historiens ont louée et que les étrangers nous envient à bon droit.

RESTONS AU CANADA

Les trois provinces de l'Ouest, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, surnommées communément les provinces des prairies, ont une superficie en terre cultivable un peu plus grande que la province de Québec. "Sans doute on n'y voit pas les paysages pittoresques que nous offre le Québec avec son fleuve et ses monts laurentiens. Chez nous c'est la plaine vaste, qui se déroule à perte de vue, l'horizon fuyant sans cesse sous les yeux, une mer où près de deux jours durant le voyageur est entre ciel et terrain plat. Cependant la Saskatchewan est un peu plus vallonneuse, et l'ouest de l'Alberta fait déjà presentir la chaîne monumentale des Rocheuses. Et cette étendue finit par captiver le regard au point que nos cultivateurs qui viennent revoir la province-mère ne tardent pas à y sentir la nostalgie des immenses horizons de l'Ouest.

Aussi bien l'Ouest possède des richesses inconnues, méprisées par un trop grand nombre. Quelques statistiques tirées de l'Annuaire du Canada de 1919 feront comprendre mon avancé. Comparons avec la province de Québec.

La superficie des terres cultivées était en 1919

dans les trois provinces	
de l'Ouest	31,945,843 acres
dans Québec	7,973,021 acres
La valeur des récoltes était	
dans les trois provinces	
de l'Ouest	$608,874,000
dans Québec	$307,944,000
La valeur des animaux était	
dans les trois provinces	
de l'Ouest	$557,833,000
dans Québec	$236,829,000
Les pêcheries rapportaient	
dans les trois provinces	
de l'Ouest	$2,598,000
dans Québec	$4,568,000
Les minéraux rapportaient	
dans les trois provinces	
de l'Ouest	$24,779,000
dans Québec	$21,341,000

Vous voyez donc que l'Ouest a des richesses immenses. Ce n'est que le manque de bras qui l'empêche de donner son maximum de rendement. Le cultivateur qui voudra s'y établir trouvera tout ce qu'il peut désirer. Un terrain riche, formé d'une couche superficielle de pas moins de 1½ ou 2 pieds de riche terre noire; dans certains endroits au Manitoba cette couche est même de 3 ou 3½ pieds d'épaisseur. Puis vient la glaise froide qui est comme un réservoir qui absorbe l'eau et la distribue tout le cours de l'été par l'évaporation; de sorte qu'il suffit de trois ou quatre pluies pendant toute la saison pour assurer une excellente récolte. C'est cette terre qui produit le fameux blé manitobain, dur comme aucun autre au monde, et si recherché pour la fine fleur de farine.

Les cours d'eau alimentent l'Ouest et en abondance, excepté quelques rares localités où il faut aller à 4 ou 5 milles pour avoir de l'eau douce — car les puits ne donnent que de l'eau salée. La terre qui produisait jusqu'à 40 minots de blé à l'acre a vu son rendement diminuer un peu. La raison en est que les premiers cultivateurs voulant s'enrichir trop vite, semaient chaque année du blé sur les mêmes terres. Heureusement, les curés et les agronomes d'aujourd'hui ont réussi à faire adopter la culture rotative. Grâce encore à leur intiative, le cultivateur actuel comprend les avantages de l'élevage et de l'industrie laitière.

Le climat de l'Ouest ne le cède à aucun climat des régions tempérées. C'est un climat sec, revigorant, presque toujours ensoleillé, moins humide que celui de la province de Québec.

Au point de vue des avantages commerciaux, je ne crois pas que nos provinces de l'Ouest le cèdent à aucune autre. Ainsi nous avons 14,603 milles de chemins de fer, quand Québec n'en a que 4,791. Grande facilité pour l'exportation de notre blé; dans les régions colonisées, aucune ferme n'est à plus de 12 milles d'une gare, et bien des cultivateurs n'ont que 6 milles ou moins à faire.

On ne parle donc plus de ces distances de 50 ou 100 milles ou plus qui séparaient les voisins. Sans doute nos terres n'étant pas divisées en longueur comme dans Québec, elles ne favorisent pas autant l'intimité de la vie paroissiale; mais aujourd'hui, grâce aux automobiles et aux belles routes, les rapports entre voisins ne sont guère plus difficiles qu'ici. Nous avons d'ailleurs dans nos provinces 646,894 milles de fils téléphoniques Québec n'en a que 342,511 milles.

Les banques comptent chez nous 1,067 succursales; Québec en a 795.

Pour la construction nous avons le bois de la Colombie britannique. Au Manitoba il y a même des carrières de pierre. Et l'industrie de la brique est asez développée pour nous fournir tout ce qu'il nous faut et exporter davantage.

Les pessimistes pensent toujours que nos hivers sont excessifs et que que nous mourons de froid, faute de combustible. La vérité est que nous avons du charbon en assez grande abondance; mais comme il n'est pas de première qualité, nous en importons, tout comme la province de Québec. Cependant il ne sera pas inutile de rappeler qu'en 1919, les charbonnages de la Saskatchewan et de l'Alberta ont produit 5,465,697 tonnes de charbon.

Venons-en au point de vue des intérêts catholiques. Certes la province de Québec est plus avantageuse que les nôtres, et voilà pourquoi nous ne conseillons pas à ceux qui y sont heureux de quitter leurs terres pour nos prairies. Nous parlons à ceux qui seraient tentés ou obligés de quitter la terre paternelle pour chercher fortune ailleurs. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'à ce point de vue nos groupements canadiens-français ne le cèdent en rien à ceux des Etats-Unis. D'abord comme ici nous sommes groupés en paroisses solides et bien organisées. Nous avons nos églises, nos écoles, et dans bien des paroisses, des couvents. Sans doute la persécution sévit; mais cela ne nous empêche pas d'enseigner le catéchisme et d'apprendre et de parler le français. Nous avons nos collèges comme centres de ralliement de nos différents groupes:

Le collège de Gravelbourg, pour la Saskatchewan;

Le collège d'Edmonton, pour l'Alberta;

Le collège de Saint-Boniface, au Manitoba, récemment incendié, mais qui continue de remplir sa mission providentielle, en attendant de renaître de ses cendres.

Une des marques de la vitalité d'un groupe est la puissance de sa presse. Or nous avons au Manitoba la "Liberté", qui est lue par nos 41,000 Canadiens français; le "Patriote de l'Ouest" publié à Prince-Albert, organise la lutte et sonne l'alarme pour nos 42,000 Canadien de la Saskatchewan. Enfin "Union", d'Edmonton, est encore au berceau, mais fait déjà un grand bien aux 31,000 Canadiens de l'Alberta.

Rappellerai-je ici le rôle bienfaisant de l'"Association d'Education du Manitoba", qui organise et monopolise la lutte contre la persécution et canalise toutes les énergies de la race pour en faire une puissance motrice capable de renverser tous les obstacles. "Jusqu'au bout" est sa devise. L'"Association catholique franco-canadienne" de la Saskatchewan, communément appelée l'A.C.F.C., qui groupe notre race pour la résistance, manifestait à son dernier congrès une vitalité vraiment étonnante. Eh bien, un peuple, si peu nombreux soit-il, mais ainsi organisé, discipliné, obéissant à ses supérieurs religieux, gardant forte au coeur l'allégeance à son drapeau, appuyé sur un Québec solide, peut opérer les miracles dont est seul capable le catholicisme. On parle du miracle canadien de ces 60,000 Canadiens abandonnés par la mère-patrie en 1760. Ce miracle est en train de se renouveler au Manitoba, où nous avons plus de 40,000 Canadiens français groupés en paroisses, avec écoles, prêtres, journaux, collèges, couvents. Et ce groupe n'est pas abandonné à lui-même; il peut et doit compter sur le secours de la province-mère. Comme dans les cantons de l'Est d'où nos Canadiens ont pacifiquement expulsé les autres nationaux, ainsi au Manitoba nous occupons les deux côtés de la vallée de la rivière Rouge, la partie méridionale du Manitoba, les montagnes de Pembina, et nous commençons à envahir le domaine des étrangers. Le miracle que nos compatriotes manitobains réalisent, nous le réalisons aussi dans la Saskatchewan et l'Alberta. Nous remplirons le rôle providentiel à nous dévolu, qui est de porter la foi et la civilisation sur tout le nord du continent.

Et quand je parle de mission, je ne l'entends pas dans un sens exclusif à la façon des pharisiens et des Juifs du temps de Notre-Seigneur. Loin de moi ce chauvinisme qui ne verrait dans ma race que des qualités et dans les autres nationalités que des défauts, qui me ferait voir l'écharde qui est dans l'oeil du prochain et m'empêcherait de voir la poutre qui est dans le mien. Loin de moi pareil sentiment. Je me rappelle la parabole des talents. Le maître partage une somme d'argent entre ses serviteurs; aux uns il donne dix talents et aux autres cinq, aux autres un. Chaque individu doit faire valoir les talents accordés par Dieu selon la mesure de la grâce qui lui est départie. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des races, des nationalités. Or il suffit de relire notre histoire pour voir que Dieu nous a comblés de bienfaits. "Non fecit taliter omni nationi." Nous avons reçu beaucoup, il nous faut rendre beaucoup, en étendant le plus possible le royaume de Dieu dans notre beau pays du Canada. Si je ne m'abuse, c'est ce que nos évêques ont toujours fait. Ils ont aidé leurs compatriotes sans négliger ceux des autres races. Mgr Langevin, à qui on a fait tant de reproches sous ce rapport a travaillé toute sa vie durant à assurer à chacun des groupes ethniques de son vaste diocèse, des prêtres de leur nationalité. Ses successeurs continuent dans cette voie en se rappelant la parole du Christ: "Docete omnes gentes".

Mais nous ne pouvons faire abstraction du fait que les Canadiens français sont actuellement le groupe catholique le plus nombreux, le moins exposé — grâce à sa langue — à se protestantiser, et que c'est donc chez eux que nous avons chance de trouver le plus d'ouvriers qui veulent se consacrer au travail dans la vigne du Seigneur.

LE CARD. MERCIER ET LES BOLCHEVISTES

Le cardinal Mercier, primat de Belgique dans "Columbia", la revue officielle des Chevaliers de Colomb, suggère que la Ligue des nations commence une croisade internationale contre les Soviets russes afin de détruire la barbarie et de protéger la civilisation.

"En quatre années, écrit le cardinal Mercier, la guerre mondiale a fauché dix millions, je crois, de vies humaines. En un peu plus de temps, le socialisme bolchéviste en a sacrifié de vingt à trente millions.

"Ce n'est pas à moi de suggérer les moyens par lesquels les bandes rouges doivent être désarmées et par lesquels doit être recrutée la légion d'honneur qui entreprendra la tâche magnifique de pacifier la Russie et je soupçonne que si cette suggestion hardie atteint les oreilles des chefs civils et militaires, plusieurs d'entre eux trouveront qu'elle est inopportune et manque de stratégie.

"Assurément il est très beau de réunir dans une convention pacifique les délégués des nations et d'examiner les moyens d'empêcher toutes violations futures du droit et même de les supprimer. Mais en attendant les événements possibles de l'avenir, ne serait-il pas sage de s'occuper de la réalité du présent? La ligue des nations ne gagnerait-elle pas la confiance universelle d'un seul coup si elle réussissait à lancer une croisade universelle contre la barbarie des Soviets afin de protéger notre vieille civilisation?

"La guerre a épuisé les finances et peut-être aussi les réserves d'énergie des grandes nations d'Europe et du nouveau monde. Autrement il serait inexplicable que notre héroïque Belgique, la France et la Pologne, l'Italie, l'Angleterre et les Etats-Unis, peuples et gouvernants, regardent sans une explosion d'indignation l'immolation de leurs généreux alliés d'hier et permettent à des hordes de brigands, conduites par une bande internationale, de tenter de réaliser dans le sang, le pillage et le sacrifice, leurs rêves malsains de communistes, de vouloir l'imposer au monde par la force de leurs canons et de leurs fusils, de menacer demain la Pologne et la Roumanie et après-demain peut-être la civilisation européenne.

LA MISSION DE MGR LUZIO EN IRLANDE

On a publié à Dublin un communiqué pour expliquer la position de Mgr Luzio, qui est arrivé en Irlande le mois dernier pour tenir une enquête sur la situation au nom du Vatican. Mgr Luzio a été autorisé à dire que sa visite à William Cosgrave, président du Dail, mercredi, était purement de courtoisie et qu'il aurait été hors de propos de présenter des lettres de créance.

"Mais si Mgr Luzio décide de jouer un rôle actif comme pacificateur, ajoute le communiqué, il présentera les documents qu'il possède pour justifier son intervention.

"Il ne faut pas oublier que si le Pape a donné à Mgr Luzio la mission de coopérer pour la cause de la paix, le Saint-Père n'a jamais songé à intervenir dans les affaires politiques de l'Etat libre, mais qu'il a simplement voulu exercer un acte de charité chrétienne qu'il ne croyait pas étranger à ses devoirs, étant le représentant sur la terre du roi de la paix. Mais si pour quelque raison, cet acte de charité devient inopportun ou intempestif, le Saint-Père et Mgr Luzio ne chercheront pas le moins du monde à s'immiscer dans une affaire où leur intervention n'est pas nécessaire ou n'est pas désirée.

"D'ici quelques jours, Mgr Luzio recevra des instructions finales du Vatican sur ce point et sur d'autres. En attendant il offre ses plus sincères remerciements à tous les corps publics qui l'ont invité à intervenir et prie les autres corps qui ont l'intention d'adopter semblables résolutions de s'abstenir de le faire vu que le désir de la paix s'est déjà assez manifesté."

EN PROVINCE

Nous prions nos correspondants de la campagne de nous faire parvenir leur correspondance au plus tard le samedi matin. Nous ne pouvons pas assurer l'insertion de celle qui nous arrive le lundi matin dans le numéro du mardi.

TRANSCONA

Le grand concert organisé par les dames de la paroisse au profit de notre église promet d'être un succès. Il aura lieu mercredi soir le 9 mai dans le théâtre de Transcona. M. Maurice Goulet et quelques assistants sont au programme. Comme musiciens nous aurons l'avantage d'entendre MM. Geo. Marchand, Ralph Steiner, M. Wright, Assunta Sperapani et autres. Mlle Carrière, de Transcona, et Mlles Renaud et Frank, de Saint-Boniface, prêteront aussi leur concours. Quelques artistes de la "Kiddie Koncert Kompany", de Winnipeg, ont bien voulu accepter notre invitation. Les billets d'admission se vendent bien et tout fait entrevoir une salle comble.

Nos amis de Winnipeg et de Saint-Boniface sont cordialement invités et attendus en grand nombre. Un train spécial partira de Transcona à 11 heures ce soir-là.

ELIE

CONCOURS D'AVRIL

Premiers pour chaque grade: X. Laetitia Chartier. IX. Irène Trottier. VIII. Aldéa Beaudry. VII. Bernadette Girard. VI. Cécile Charbonneau. V. Henri Beaudry. IV. Lionel Désilets. III. Germaine Arnal. II. Marie-Paule Paquin. I. S. Noël Girard. I. J. Idola Désilets. A. Liliane Despins.

SAINTE-ROSE DU LAC

Nous sommes heureux d'apprendre que notre estimé Dr Gosselin reviendra à son poste sous peu. Il est maintenant en pleine convalescence.

* * *

M. Emile Langevin était en visite dernièrement à Saint-Boniface, accompagné de sa fille. M. Langevin est revenu enchanté de son voyage et surtout de sa nouvelle acquisition.

* * *

Mme Frédéric Laflamme est de retour à Sainte-Rose après un séjour de cinq semaines à Saint-Boniface, où son jeune bébé était sous les soins d'un spécialiste.

* * *

Nous sommes heureux de vous annoncer le mariage de Mlle Germaine Mercier avec M. Saben Fourri, de St-Brieux, Sask. Aux nouveaux mariés nos souhaits de bonheur et de prospérité.

JEAN.

DUNREA

Enfin! Voilà les beaux jours du printemps! Plus de trace de ce long hiver qui ne semblait vouloir se résigner à céder la place à la belle saison.

N'ayant pas l'inconvénient d'habiter le long de ces rivières qui débordent à la fonte des neiges et inondent les champs, nos cultivateurs sont, depuis deux semaines déjà, occupés aux semailles. Les pluies de l'automne et la neige de l'hiver ont apporté à la terre tant d'humidité qu'il est tout probable que le danger de la sécheresse est écarté.

* * *

Le conseil municipal a pris dernièrement une très bonne dcision relative à l'état de nos chemins. Ce n'est que juste. Ceux qui payent les taxes ont droit à des compensations équitables.

* * *

La rougeole a beaucoup éprouvé les enfants de ce district. Ils ont tous eu leur petit visage enflé par la fièvre et teint d'un beau rouge propre à cette maladie.

* * *

Le 1 mai, à 7 heures du soir, a eu lieu l'ouverture du mois de Marie. Les Soeurs ont su donner à l'autel de la Sainte Vierge l'aspect d'une grotte de Lourdes. Les enfants de l'école du Sacré-Coeur, dirigés par les Révérendes Soeurs Oblates, ont si bien chanté leurs cantiques, qu'il nous sera infiniment doux de venir chaque soir les entendre chanter les gloires de Marie.

* * *

Marie-Thérèse-Aurore-Antonia, fille de M. et Mme Louis Gauvreau, a été baptisée le 30 avril. M. Arthur Schwartz a été parrain et Mlle Augustine Gauvreau marraine. Félicitations bien sincères aux parents. Puisse leur petite Thérèse ressembler à celle qui a été béatifiée le 26 avril!

N.-D. DE LOURDES

IN MEMORIAM

La paroisse de Notre-Dame de Lourde vient de perdre deux de ses membres en la personne de Mme Veuve Thévenot, décédée subitement, mercredi, le 25 avril, à l'âge de 79 ans, et en celle de son fils, Paul Thévenot, décédé jeudi, le 26 avril, à l'âge de 53 ans.

Originaire de la Champagne, France, M. Thévenot vint s'établir au Canada, dans cette paroisse, il y a près de 19 ans, et endura, comme tous les premiers colons, bien des misères et eut des reyers de tous genres. Sa mère ne vint au pays qu'en 1911.

M. Thévenot laisse pour le pleurer, son épouse inconsolable, quatre fils et trois filles, quatre frères et une soeur. Un de ses frères et établi à Haywood.

Les funérailles ont eu lieu vendredi et samedi les 27 et 28 avril. De nombreux amis vinrent, malgré les mauvais chemins, témoigner leur sympathie à la famille si douloureusement éprouvée en assistant aux services funèbres.

Pauvre père! déjà et trop tôt parti pour le ciel! Pourquoi nous laisser seuls sur la terre? Ta carrière est terminée dans cette vallée de larmes, mais de là-haut nous avons l'assurance que tu veilleras encore sur nous. Oh! mais que c'est dur et terrible de se séparer ainsi de celui que nous aurions voulu garder toujours. Le sacrifice est immense, mais il faut bien se conformer à la volonté de Celui dont les desseins sont impénétrables. Ecoutez! N'entendez-vous pas la voix de celui que vous pleurez?

"Epouse chérie, enfants bien-aimés, ne me pleurez pas. Remerciez Dieu de la grande faveur qu'il a accordée à votre père en lui permettant de se bien préparer à mourir et en lui donnant la grâce de recevoir les secours de la religion. Du haut du ciel je veillerai sur vous. Un jour, pour vous aussi, sonnera l'heure de rompre les liens terrestres et vous viendrez me rejoindre au ciel.

"Au revoir, tendre épouse, enfants chéris, parents et amis! Au revoir! Au ciel!"

Requiescant in pace.

FEUILLE D'ERABLE.

LORETTE

FETE DE SAINT JOSEPH

Au Canada revient l'honneur d'être le premier pays qui a choisi saint Joseph pour patron.

Le R. P. Lejeune raconte avec quel enthousiasme la colonie naissante proclama ce choix en 1624. Les années qui suivirent, on chômait le 19 mars avec tout l'éclat possible. L'autorité civile s'unissait à l'autorité religieuse pour en faire un grand jour de fête.

Aux heures les plus critiques, la colonie attribua son salut à la protection de saint Joseph.

C'est saint Joseph qui, dans une vision, montra à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation le Canada comme terre où elle devait aller "faire une moisson d'âmes à Jésus et à Marie".

C'est par l'intercession de ce grand saint que la future fondatrice des Ursulines à Québec, Madame de la Peltrie, dont on attendait la mort d'une minute à l'autre, recouvra subitement la santé après s'être engagée à venir fonder au Canada une maison d'éducation chrétienne.

Rien donc d'étonnant si le culte de saint Joseph est si vivace dans le coeur de tout vrai Canadien, et rien de plus juste.

Saint Joseph est en haute estime à Lorette. L'ancien curé, M. l'abbé Joseph Dufresne, puissamment secondé en cela par la communauté des Soeurs de Saint Joseph, a su développer dans la paroisse une grande dévotion à ce puissant protecteur. Le 19 mars et la fête du patronage y sont l'objet d'un grand déploiement de faste religieux.

* * *

Il y a eu tant de neige cet hiver que nous craignions l'eau haute; et nous l'avons eue. Et partout dans la paroisse et ailleurs, ponts et remblais des routes étaient en promenade. Il y aura beaucoup d'ouvrage une partie de l'été pour remettre les choses en place.

Les semailles vont se faire plus tard que d'habitude, c'est vrai; mais cela ne devrait pas ébranler la confiance des cultivateurs. Si le bon Dieu le juge à propos, il lui sera tout aussi facile de donner une abondante moisson, en dépit des apparences. La chose ne serait pas nouvelle. Cela pourrait avoir pour bon résultat de décider les plus obstinés à s'adonner davantage à la culture mixte, à l'avenir, et cesser de compter exclusivement sur la récolte du blé.

Plusieurs cultivateurs se proposent de semer de la luzerne cet été: tant mieux, c'est un indice qu'on se tourne vers le progrès et l'amélioration de la culture.

* * *

Il y aurait une couple de bons marchés à faire pour ceux qui veulent se placer sur des terres. Un mot à Monsieur le Curé ou à M. l'abbé H. Mesier, de Saint-Boniface, pourrait fournir aux intéressés de bons renseignements.

* * *

DEPART

Nous avons perdu un de nos citoyens, M. François Cousineau. Un

(Suite à la neuvième page)

JEAN DE LA BRETE — Numéro 7

L'AILE BLESSEE

Feuilleton — LA LIBERTE

Pendant le déjeuner, Odile parla d'enlever également la cuisinière de Mme Gerbert.

— De ma vie, je n'ai mangé comme aujourd'hui! Où avez-vous découvert une pareille artiste?

— On ne la découvre pas, on la forme! répondit Mme Gerbert, flattée dans une de ses innocentes vanités. Cependant, mademoiselle, ce n'est pas la cuisine raffinée de vos grands dîners.

— Oh! des plats recherchés avec des noms extraordinaires! ils ne ressemblent en rien, heureusement pour vous, à votre cuisine mijotée et succulente.

Après le déjeuner, M. Gerbert emmena sa fille dans une petite bibliothèque qui lui servait de cabinet de travail; il écouta en souriant ses remerciements et lui remit une enveloppe.

— Emporte ces cinq cents francs avec l'argent que tu as déjà; si tu prolonges ton séjour à Sainte-Luce, et je m'y attends! tu seras peut-être obligée de faire venir une toilette.

— J'emporte ma nouvelle robe de voile blanc, elle est habillée, dit gaiement Paula; je ne l'ai portée qu'une fois, au thé de Mme de Careil.

— Tu n'as aucune idée de la façon de vivre des Sainte-Luce, je ne voudrais pas que tu fusses moins que les gens qui t'entourent. Il est vrai que, en l'absence de M. Marin, il n'y aura pas de grande réception, et tu reviendras ici avant son retour.

— Oh! je crois bien!... je n'ai pas envie de le voir.

A trois heures, elle remercia encore et embrassa tendrement ses parents qui rentrèrent chez eux, abasourdis de ce prompt départ.

M. Ceyrel travaillait dans son cabinet quand on lui annonça les deux jeunes filles.

Il reçut Mlle Marin de Sainte-Luce avec son amabilité coutumière, mais serra sa bouche expressive d'un air mécontent en apprenant que sa nièce partait pour Sainte-Luce.

— Vous l'enlevez d'assaut, mademoiselle, dit-il en observant avec attention l'air candide et bon de Mlle de Sainte-Luce.

Elle lui répéta ce qu'elle avait dit à M. et Mme Gerbert et ajouta, d'un air étonné:

— D'assaut, disiez-vous, monsieur le curé? C'est la première fois que je livre un assaut, et je vois que je m'y entends!

— Incontestablement! répondit M. Ceyrel, souriant avec une amabilité qui encouragea la jeune fille et lui fit perdre une partie de sa timidité.

— On vous a pris votre joli presbytère, monsieur le curé; êtes-vous satisfait de votre nouvelle installation?

— Très satisfait! L'hôtellerie, d'ailleurs, importe peu au bon voyageur, qui doit prendre philosophiquement les ennuis matériels de la route.

— Mais quand l'hôtellerie est trop mauvaise, c'est bien ennuyeux! dit Odile doucement.

— Ce n'est pas le cas présent... Et puis, alors, on pense au grand chez soi qu'on atteindra enfin un jour ou l'autre, répondit M. Ceyrel avec une fermeté que mitigeait son expression souriante.

— Voilà, dit Paula à son amie, comment mon oncle coupe court aux récriminations et aux plaintes. Moi, je ne me console pas qu'on ait volé et saccagé un presbytère si charmant, si traditionaliste.

— En me plaçant à ton point de vue, je le regrette également; je le regrette surtout en pensant à l'injustice commise, mais du mal il ressort un bien, car ce sont des coeurs généreux qui me logent où je suis maintenant, moi et mes vicaires. Système d'équilibre! ajouta-t-il en suivant le mouvement des jeunes filles qui se levaient pour partir.

Il les regarda monter en voiture et rentra chez lui en se disant:

"Décidément, quand il s'agit de Paula, ces gens, sensés sous tant de rapports, ne font que des sottises."

Il n'eut pas le temps de travailler, car Manuel de Laloil, qui avait rendez-vous avec lui, arriva un instant après au presbytère.

— Vous avez manqué Paula de cinq minutes, lui dit M. Ceyrel.

— Je viens d'apercevoir Mlle Gerbert en automobile. Avec qui était-elle?

— Avec Mlle Marin de Sainte-Luce qui l'emmène pour paser quinze jours chez elle.

— Ah! dit Manuel sans dissimuler sa contrariété.

— Vous savez que ma nièce s'est liée au couvent avec Mlle de Sainte-Luce?

— J'ai entendu Mlle Gerbert parler avec beaucoup d'affection de son amie.

— Mlle Odile profite d'une solitude passagère pour venir chercher Paula.

— Solitude? répondit Manuel étonné. Le château des Sainte-Luce est le plus mondain de toute la contrée.

— Pas en ce moment, car le maître de la maison et son fils sont partis pour l'Angleterre, où ils passeront le mois d'octobre.

— Les connaissez-vous? demanda Manuel, évidemment soulagé par la réponse de M. Ceyrel.

— De réputation, beaucoup! Leur paroisse est desservie par un prêtre de mes amis. Il se loue de ses riches paroissiens, qui sont bienfaisants, mais se tient, autant que possible, à l'écart de leur maison, très mondaine. Pourquoi votre question?

— Parce que, moi aussi, j'ai entendu parler d'eux, de leur fils surtout, que j'ai vu une fois chez des amis, pendant l'un de ses congés.

— Eh bien? Comment est-il?

— Très distingué... très amateur de la beauté féminine, et il ne passe pas précisément pour un saint.

— Peu d'hommes passent pour des saints... Mais comme il appréciera les beautés anglaises pendant le séjour de ma nièce à Sainte-Luce, vous n'avez pas besoin d'être jaloux.

— C'est possible! dit Manuel avec humeur et laissant voir toute sa pensée, mais je sais aussi que la maison de Mme de Sainte-Luce est une des plus agréables qui se puissent trouver, et, je le crains, bien plus à l'unisson de la beauté, du brillant de Mlle Gerbert que... notre maison, par exemple! Comment, à son retour, appréciera-t-elle ses voisins?

— Je n'en sais rien, répondit M. Ceyrel, résistant au désir de lancer un peu d'ironie au travers des preoccupations de M. de Laloil. Et je ne vous dis pas que j'approuve ce déplacement. Ses parents avaient refusé péremptoirement l'invitation, mais Mlle de Sainte-Luce, qui est assurément charmante, a enlevé son amie par surprise.

Manuel n'insita plus et demanda à M. Ceyrel s'il désirait profiter de sa voiture pour aller voir les Gerbert.

— Je ne peux pas... Il faut que je sois ici à six heures.

— Je vous ramènerai à Terray.

— Alors j'accepte... Je suis curieux de les observer, dit-il avec un sourire un peu malin.

Manuel le laissa à la porte du Néflier et rentra chez lui d'un air si ennuyé que ses parents le questionnèrent.

— Croyez bien, répondit-il, que le projet ne tient même plus par un fil. Paula est partie avec Mlle Marin de Sainte-Luce.

— Eh bien?

— Eh bien, elle va voir un monde absolument différent de notre milieu terrien que déjà, je le soupçonne, elle aime bien peu.

— Mais elle n'est partie que pour quelques jours, sans doute, répliqua M. de Laloil; pourquoi se monter la tête à propos de rien?

— Vous verrez! répondit simplement Manuel, qui s'en alla par les coteaux promener ses mélancolies.

Son esprit, sous la saine influence de M. Ceyrel, avait appris à écarter virilement les regrets inutiles; son coeur, il le sentait bien dans les circonstances présentes, ne pouvait prendre le même pli.

S'il avait souffert en renonçant à la carrière des armes, ce temps était loin; il aimait sa vie; il l'aimait dans ses intérêts matériels qui demandaient de l'activité; il adorait surtout la nature de son pays natal.

"La douceur angevine" avait façonné son âme aux goûts paisibles; seulement, depuis le retour de Paula, la paix s'était enfuie.

Il connaissait les tendances

LORETTE

(Suite de la huitième page)

célibataire de moins: que va devenir le Club des V.G.? M. Raphaël Arpin est l'heureux acquéreur de la Villa Cousineau.

NAISSANCES

Trois heureux foyers ont été ragaillardis durant le mois d'avril par l'arrivée de charmants petits chérubins:

M. Osman Désorcy est tout joyeux d'avoir une fille de plus dans la personne de Marie-Jeanne-Joséphine-Marcelle, née le 2.

M. Ubald Désorcy vit apparaître son aînée le 16 du mois et la fit baptiser sous les noms de Marie-Aurore-Gertrude-Claire.

M. Joseph Marcoux est aussi assuré d'une héritière depuis l'arrivée de Marie-Léontine-Hélène-Guilaine, née le 23.

A tous ces heureux parents nous offrons nos sincères félicitations et leur souhaitons le plus parfait bonheur.

TABLEAU D'HONNEUR DE L'ECOLE DU VILLAGE

Xme grade: Irène Dumaine, Marguerite Dufresne.

IXme grade: Marie-Ange Désorcy, Alice Dumais.

VIIIme grade: Hélène McDougall, Délia Trudeau, Bernadette McDougall.

VIIme grade: Léa Roque.

VIme grade: Marie-Ange Roy, Anna Dufresne, Marguerite Manaigre.

Vme grade: Gilberte Dufault, Reine Dufresne, Eveline de Montigny, Marie-Rose Désorcy, Yvonne Roy, Eugène Landry.

IV grade: Bertha Trudeau, Emma Trudeau, Augustine Roy, Isabelle Savoie, Adrien Landry.

IIIme grade: Joséphine Dufault, Véronique Roy, Gabrielle Jeanson, Sara Hupé.

IIme grade: Lucile Arpin, Marie-Jeanne Marcoux, Gaspard Jeanson, Albert Jeanson, Grégoire Jeanson, Jean Skotnicki.

Ier grade: Laurent Arpin, Lucien Trudeau, Emile Jeanson, Georgette Bissonnette, Paule Jeanson, Eugénie Jeanson, Gabrielle Rheault.

GRAVELBOURG, SASK.

PREPARATIFS DE FETE

Les membres de l'A.C.J.C. et les élèves du Collège travaillent conjointement avec zèle à la préparation des fêtes du 24 mai prochain, en l'honneur du pieux et chevaleresque héros national, Dollard des Ormeaux. Ils ambitionnent de donner à ces fêtes un caractère tout spécial de solennité et d'éclat, et d'honorer ainsi dignement le "sauveur de la Nouvelle-France" en 1660. Notre population catholique et française de la localité manifeste une vive sympathie et un croissant intérêt au projet d'organisation de ces belles fêtes religieuses et patriotiques.

Avec l'assentiment des autorités ecclésiastiques et civiles de la paroisse, les organisateurs de ces fêtes ont résolu à l'unanimité d'en consacrer entièrement les revenus financiers au profit de la fanfare du Collège. Notre plus vive gratitude leur est chaleureusement acquise en reconnaissance de cette marque additionnelle de tangible et bienveillante générosité. Nos meilleurs voeux de succès pour l'organisation de ces fêtes qu'ils se promettent de faire grandioses et imposantes au double bénéfice de l'Eglise et de la patrie.

VISITEURS

Nous avons eu le privilège de recevoir, au cours du mois d'avril, la sympathique visite de plusieurs amis dévoués de notre oeuvre, dont il nous est agréable de signaler: le R. P. A. Normandin, O.M.I., le R. P. Plourde, O.M.I., MM. les abbés C. Maillard, curé de Gravelbourg, P. Gravel, missionnaire colonisateur, N. Poirier, curé de Ponteix, J. Bois, curé de Meyronne, D. Thibault, curé de Coderre, E. Dubois, curé de Laflèche, A. Magnan, curé de Ferland, A. Gravel, curé de Mazenod, J. Reibel, curé de Shaunavon, A. Deschabault, curé de McCreary, A. Poirier, de Ponteix, et le R. P. H. Péran, O.M.I., curé de Jasmin.

INDICE DE PROGRES

Les Révérendes Soeurs Oblates viennent d'enrichir leur maison de formation d'un magnifique piano. C'est une opportune acquisition et un indice de progrès pour leur Jardin de l'Enfance. Leurs mignons petits élèves, gracieux Benjamins, qu'elles initient maternellement aux secrets de la science et aux délices de la vertu, en bénéficieront pour apprendre l'art musical et accorder leurs voix d'oiseau au rythme enchanteur des notes harmonieuses. Nos meilleurs souhaits à leurs petits "artistes en herbe".

BALLE AU CAMP

Avec les jours ensoleillés du printemps revient la saison du jeu de balle. Deux ligues ont été constituées par l'association athlétique, une pour les grands, une pour les petits. La ligue senior comprend trois équipes rivales, les équipes Dollard, La Salle et LaVérendrye, ayant respectivement pour capitaines MM. Aimé Lizée, Albert Lemieux et Albert Forcier. La ligue junior se compose aussi de trois équipes adverses, les équipes Champlain, Iberville et Maisonneuve, sous la conduite respective de MM. Gérard Bouchard, Godefroi Kuckatz et Pascal Lalonde comme capitaines. Aux enthousiastes concurrents nos voeux de succès pour les lauriers du championnat.



ST-PIERRE

Les beaux jours que nous avons eus à la fin d'avril ont réveillé quelque peu les ardeurs sportives de nos jeunes. Après avoir passé l'hiver dans l'inaction la plus complète, ils se préparent à une saison sportive d'été d'une manière qui ne s'est encore vue dans le passé. C'est pour cela qu'une grande assemblée de l'équipe de balle-au-camp, fut tenue dimanche, le 29 avril, dans les salles de l'Union Canadienne. L'assistance était assez nombreuse, mais elle était surtout enthousiaste et active. M. le Dr Bélanger nous parla quelque peu de nos exploits de l'an dernier et nous assura qu'avec une meilleure organisation et un peu plus de pratique nous ferions encore mieux cette année. Sa parole entraînante et persuasive reçut de chaleureux applaudissements.

L'on passa ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante:

Patrons: M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé, M. Lucien Beaubien, député de Provencher, M. Albert Préfontaine, député de Carillon, M. Ernest Hébert, préfet de la municipalité.

Président honoraire, Charles Hébert. Vice-présidents honoraires: Noël Bougard, I. Galipeau. Président, Auguste Sicotte. 1er vice-président, Eugène Turenne. 2me vice-président, Eugène Ritchot. Trésorier, Jules Couture. Secrétaire, Edmond Préfontaine. Gérant, Dr Bélanger.

Un comité fut ensuite nommé pour s'occuper d'organiser une ligue entre les paroisses environnantes et le gérant de l'équipe demanda à tous les joueurs de se rendre au Parc Jolys à 1 heure et demie, p.m., le dimanche suivant, pour la première pratique en règle.

Monsieur le trésorier dit ensuite qu'il faudrait un montant de $150 avant de se mettre en marche et qu'il s'occuperait d'organiser une quête à cet effet pour le dimanche suivant.

L'assemblée se sépara alors et chacun de ceux qui étaient présents s'en alla avec la conviction que Saint-Pierre verrait cette année une belle saison de balle-au-camp.

Mais l'activité sportive ne se limite pas là et la spéculation bat son plein quant aux chances de tel ou tel cheval de course. Notre jockey bien connu, Ephrem L'Heureux, s'attend à des merveilles de son favori "Champion B", le petit rouge à Georges Préfontaine. Ce cheval a remporté les premiers prix l'an dernier dans les "free for all" à Saint-Pierre, à Morris et à Sainte-Anne, et il n'y a pas de doute qu'il fera de même cette année. En tous cas, ceux qui auront la chance de le voir à l'oeuvre, le jour de la fête sportive, le 19 juin, verront un cheval qui sait s'élever à la hauteur des circonstances.

Quant à "Bessy H" et à "Stella L", l'avenir nous en dira plus long; mais si vous voulez en savoir quelque chose pour le présent, parlez-en un peu au père Ernest ou à Bougard. Ils sont tous deux du même avis.

A LETELLIER

Séance de l'A. C. J. C.

Les membres du Cercle St-Norbert de Letellier donneront, le jour de l'Ascension, jeudi le 10 mai, à 8 heures p. m., une séance récréative, dans la salle municipale de Letellier.

Une grande partie des recettes est destinée au fonds de reconstruction du collège St-Boniface.

Les camarades des autres cercles et tous les amis de l'A. C. J. C. en particulier et le public en général sont cordialement invités.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le nouveau conseil de langue française Provencher, no 2150, fait des progrès sensibles. Un bon nombre ont déjà demandé à être transférés du conseil Winnipeg, no 1107, au nouveau conseil. De plus on a déjà en mains plusieurs demandes d'admission de nouveaux candidats. On pense déjà à fixer une date pour l'initiation, qui sera la première en français à Winnipeg et qui attirera des visiteurs de Montréal à Edmonton.

Cette société offre des avantages à ceux qui désirent, en même temps, assurer leur vie avec toute la sûreté requise et à des taux raisonnables. Plus d'une fois, la société des Chevaliers de Colomb a été la seule de toutes les sociétés fraternelles d'assurance, à recevoir du département des assurances à Ottawa sa licence annuelle sans aucune restriction.

Aucune action définitive n'a été prise encore au sujet des quartiers permanents. Pour le moment le conseil tient ses réunions régulières les premier et troisième jeudis, dans la petite salle des assemblées, au *Columbus Hall*.

Communiqué.

Mort du Rév. Père M. Martineau, S.J.

Montréal, 28 — Nous avons le regret d'annoncer la mort du Rév. Père Marcel Martineau, S. J., survenue le 26 avril, à la maison de l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal, où il vivait depuis quelques années. Le défunt était âgé de 76 ans et il était un des pionniers de la colonisation dans les régions du Nominingue, où il fut curé pendant de nombreuses années.

Béatification de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus

Pour la première fois de son pontificat, Sa Sainteté Pie XI a présidé une cérémonie de béatification, celle de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, religieuse carmelite de Lisieux, France, décédée à l'âge de 24 ans.

La vaste basilique de Saint-Pierre de Rome était magnifiquement décorée de tentures d'or et de damas et brillamment illuminée par des milliers de lumières électriques et de cierges. Un magnifique tableau représentait la bienheureuse suppliant son père de la laisser entrer au Carmel.

Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et de Lisieux, lut le décret de béatification et célébra la sainte messe.

Dans l'après-midi, le Souverain Pontife se rendit à la Basilique et vénéra une relique de la nouvelle Bienheureuse. Le Pape fut transporté sur la "sedia gestatoria" et était accompagné du Collège des Cardinaux, de nombreux archevêques et évêques, du corps diplomatique, des gardes nobles et de toute la cour pontificale. Plus de 60,000 personnes assistèrent à cette imposante cérémonie.



St-Boniface

M. l'abbé Louis Brodeur, aumônier de l'hôpital, a présentement la visite de son frère, M. l'abbé Ernest Brodeur, vicaire à Saint-Augustin de Manchester.

Mme A.-G. Perrin, ... Eugénie, Norwood, est partie dimanche matin pour Montréal, ayant été appelée au chevet de sa mère, dangereusement malade.

M. l'abbé Saül Dion, étudiant en théologie, qui a subi récemment, à l'hôpital, une grave opération pour appendicite et autres complications internes, est en pleine convalescence. Il est sous les soins du Dr Laurendeau.

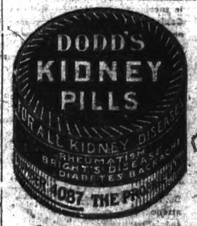
Nous avons le regret de faire part à nos lecteurs que M. Télesphore Pelletier, ancien échevin et citoyen bien connu, est dangereusement malade.

Un étal de boucher vient d'être ouvert par Bérubé et Cie, avenue Provencher. Ce département a été confié à M. Pearson.

PROROGATION DE LA LEGISLATURE

La session provinciale s'est terminée samedi dernier. Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir James Aikins, a prorogé la Chambre en la forme accoutumée. A la fin de la session, nos députés ont voté une loi prévoyant une taxe payable au gouvernement de la province en 1924 sur le revenu de 1923.

La Chambre des Communes en Angleterre a repoussé, par un vote de 236 à 14 un projet de loi prohibitionniste.



de la jeune fille vers la poésie des choses; il savait qu'elle idéalisait même le labour de ses ascendants dont elle parlait avec simplicité, et il gémissait qu'elle n'eût pas apporté, dans la vie qu'il pouvait lui offrir, le sens idéaliste.

"Mais sans doute je ne puis être idéalisé, parce que je lui déplais", se disait-il avec amertume.

Cependant, malgré lui, en face d'un paysage familier, devenu une partie de lui-même, il regardait son existence se dérouler avec Paula à ses côtés; elle jouissait avec lui des douceurs qu'il aimait; la main dans la main, ils suivaient tranquillement un chemin très simple avant de franchir les confins qui séparent l'homme de l'infini. La présence de Paula adoucissait tous les chagrins de la route, et sa beauté revivait dans ses enfants.

Rêve qui s'alliait avec la vue qu'il contemplait. Les villages blancs et les lointains étaient baignés dans une lumière un peu voilée; plus près, le soleil d'automne caressait la Loire parsemée d'îles minuscules.

Déjà la campagne s'animait pour les vendanges. Des hommes, le long du coteau, portaient sur des brancards des cuves pleines de raisins et se dirigeaient vers les charrettes qui attendaient leur charge; les femmes cueillaient les grappes en bavardant; dans l'atmosphère tranquille et ensoleillée résonnait, éloigné, le marteau d'un tonnelier.

Au milieu de la saine activité de ce pays riche, le joli village de Candes respirait tellement la joie de vivre qu'on s'étonnait de prévoir que chaque maison, peut-être, recélait une douleur.

Et Manuel se répétait que ce cadre charmant, avec l'amour d'un honnête homme, pouvait servir de base à un bonheur indiscutable.

Secouant son rêve inutile, il se rappela qu'il devait reconduire M. Ceyrel à Terray.

Il le rencontra à mi-chemin du coteau.

— Je vous apercevais de la route, lui dit l'archiprêtre; vous aviez l'air d'un poète qui songe. Appelliez-vous les Muses?

— Je me borne à les aimer, répondit Manuel en souriant, et à les apercevoir autour de moi. Vous avez vu les Gerbert?

— Ils sont penauds, penauds! répondit M. Ceyrel, avec le sourire amusé d'un homme qu'un fait comique vient de frapper.

— Pourquoi? Ils sont libres d'agir comme bon leur semble.

— Sans doute! mais après avoir tant affirmé qu'ils ne céderaient jamais, assister ainsi à l'enlèvement rapide de leur fille...

Il observait la physionomie attristée de Manuel et dit un peu brusquement, en lui tendant la main:

— Allons, mon ami, ne jetons pas le manche après la cognée. Vos parents, que je suis allé saluer, prétendent que vous vous désolez; nul ne sait ce que l'avenir réserve.

— Il réserve l'isolement, répondit le jeune homme d'un ton découragé.

Dans un long contact avec les souffrances qui, sous toutes les formes, recourent au ministère du prêtre, la bonté de M. Ceyrel avait puisé une large sympathie pour l'homme; ensuite, il aimait Manuel, et le sentait touché par un sentiment profond.

— Je suis de ceux, dit-il nettement, qui croient que l'on doit toujours espérer quand le fait n'est pas accompli.

— Et s'il s'accomplit?

— On le supporte en homme.

Un vague sourire passa dans les yeux de Manuel.

— Vous êtes toujours le même! dit-il; encourageant, mais aussi trop énergique.

— Oui, je sais! Selon vous cet excès d'énergie amoindrit les facultés compatissantes. Mais devons-nous, en face des événements, devenir des personnages sans fermeté?

— Il y a des souffrances que vous comprenez mal.

— Etes-vous sûr de cela? Si mes souffrances n'ont pas été les mêmes que les vôtres, elles m'ont ouvert la porte sur celles de l'humanité.

— Je connais votre coeur excellent, la marche que le christianisme lui a fait suivre, mais...

— Mais vous doutez de mes compréhensions? dit M. Ceyrel en riant. Vous avouerez, du moins, que j'ai raison quand j'affirme que rien, pour vous, n'est désespéré? Croyez-moi, espérez! puisque le point final, vous ne le connaissez pas.

Il continua à discuter jusqu'à la porte du presbytère, retint Manuel à dîner et sut l'intéresser par une conversation entremêlée d'esprit et de vues élevées.

Manuel revint chez lui par une nuit étoilée et sereine, se demandant si le calme de la nature, si l'espoir que son ami avait ranimé suffisaient pour expliquer le réconfort de son être.

Mais il comprit qu'il en fallait chercher la cause dans l'amitié forte qui charmait sa vie, dans cette large sympathie qui a tant de puissance sur l'âme humaine.

VI

Paula connaissait Sainte-Luce par les cartes postales que lui avait plus d'une fois envoyées son amie. Toutefois, la splendeur du château et l'élégance de l'ameublement lui causèrent quelque surprise.

Château moderne, dont la construction avait ruiné son premier propriétaire; acheté inachevé par les Marin, il avait été terminé, agrandi et meublé avec un goût très sûr par Mme de Sainte-Luce, qui avait elle-même dirigé les travaux et créé, dans les moindres détails, l'arrangement intérieur. Elle voulut qu'il s'appelât comme l'ancienne propriété dont les Sainte-Luce portaient le nom; propriété vendue par un aïeul, à l'heure d'une ruine momentanée.

Le château était entouré d'une haute futaie, dans laquelle deux grandes avenues avaient été percées. A trois cents mètres, un vaste étang dormait à l'ombre de vieux chênes et d'arbres verts, dans une solitude qui contrastait avec l'animation perpétuelle du château.

Mme de Sainte-Luce, femme du monde affinée, d'une laideur agréable, aimable, très élégante, possédait toutes les qualités qui rendent une maison charmante et un salon animé.

Sans avoir elle-même beaucoup d'esprit, sans en manquer non plus, elle était assez fine pour comprendre et faire valoir celui des autres. Elle aimait qu'on abordât chez elle les sujets les plus divers, mais s'entendait à arrêter la discussion au moment où, devenant trop chaude, elle eût blessé l'un des visiteurs. Mme de Sainte-Luce désirait qu'on sortît toujours satisfait de son salon, et réussissait dans cette gracieuse ambition, autant que le lui permettait une fortune enviée par bien des gens.

Elle entendait souvent sa fille parler avec enthousiasme de Mlle Gerbert, mais elle supposait que cet enthousiasme était celui d'une pensionnaire pour une autre pensionnaire. Néanmoins, cédant aux instances d'Odile, elle consentit à inviter Paula pendant la solitude mitigée de Sainte-Luce.

Elle fut étonnée lorsque la jeune fille entra avec une aisance naturelle développée, depuis trois mois, par les succès obtenus dans son milieu et par la certitude de plaire.

— Soyez la bienvenue, mademoiselle! ma fille vous aime beaucoup.

— C'est une grande joie pour moi de passer quelques jours dans l'intimité de ma chère Odile, madame. Je ne saurais assez vous remercier de votre aimable invitation.

— Quelques jours... quelques semaines! s'écria Odile. Vos parents s'y attendent, Paula, je l'ai bien vu.

— Je l'espère aussi, dit gracieusement Mme de Sainte-Luce, car votre joie, mademoiselle, sera largement partagée par ma fille.

Elle causa quelques instants avec Paula.

— Odile, tu vas conduire ton amie dans sa chambre et l'installer, dit Mme Gerbert.

Mlle de Sainte-Luce revint très vite près de sa mère.

— Eh bien, maman, qu'en dites-vous?

(A suivre)



PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Nous avisons nos concitoyens de St-Boniface que les règlements de la ville vont être révisés très prochainement. Aucune installation de poêle ne pourra être faite à moins de $50.00. Tout comme à Winnipeg. En conséquence nous conseillons aux personnes qui auraient l'intention de se faire installer un poêle ou un appareil à chauffer l'eau de le faire de suite, après quelques jours il sera trop tard.

FONTAINE & BOULANGER vendent et installent meilleur marché que partout ailleurs les poêles "Moffat", "McClary's" et "Westinghouse". A terme tout comme nos voisins.
[illegible], ave Provencher — Téléphone N1425
Nous nous mettons à l'entière disposition du public pour fournir gratuitement et rapidement tout renseignement demandé. Venez nous voir.

TOUTE PERSONNE connaissant l'endroit où nous pourrions communiquer avec M. Tony Hoornaert, autrefois magistrat de police, 59, rue Berry, Saint-Boniface, Man., est priée de communiquer avec l'Estate Service Bureau, Winnipeg, Man.

ON DEMANDE — Jeune homme actif et instruit pour représenter la Ontario Equitable Life Accident Insurance Co. Bon avenir. W.-A. Shannon, gérant provincial, 202, Edifice Lindsay. Tél. [illegible]

LOGEMENT A LOUER — Possession immédiate. S'adresser au No 126, rue [illegible], Saint-Boniface. Aussi meubles à vendre à bon marché. S'adresser au même endroit. Tél. N2303.

A LOUER — 2 chambres vides, pouvant servir d'atelier, de bureau ou de chambre. 334, rue Hargrave, près [illegible]

[illegible] A LOUER—[illegible] acres, dont 55 prêts à semer, 25 en guéret d'été, 20 en pâturage, 6 acres en foin. Bonnes bâtisses, 3 milles du village. Pour du comptant. S'adresser à Napoléon Vermette, Saint-Norbert, Man.

[illegible], grande vente de chapeaux modèles de Paris pour dames. Réparations en tout genre de chapeaux de paille et de feutre, et toutes sortes de panamas. Paris-France Cie, 334, rue Hargrave, près d'Eaton.

[illegible] à vendre, à Saint-Pierre, à bon marché, bâties et non bâties. S'adresser à Charles Dandeneault, Saint-Pierre, Man.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

[illegible]

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

[illegible]

ON DEMANDE—Une servante générale. Famille de 4 enfants. 320, Kingsway, Winnipeg.

A VENDRE—Ameublement. 4 chambres. S'adresser [illegible], rue [illegible], St-Boniface.

MAISONS, lots, fermes, jardins à vendre. Prêts, assurances contre le feu S'adresser: à C. Buffet, 294, bloc McIntyre, Winnipeg. Tél. A6565.

MAISONS MODERNES à vendre à St-Boniface. Prix réduits pour vente immédiate. Termes faciles. S'adresser à C. Buffet, bloc McIntyre. Tél. A6565.

SAINT-NORBERT—Bonne maison de 7 chambres à vendre ou à louer, près de l'église et du tramway; grand lot avec arbres; grand garage. Prix et termes raisonnables. S'adresser à C. Buffet, 294, bloc McIntyre. Tél. A6565.

BONNE TERRE A VENDRE — 20 acres en culture; 50 acres prêts à casser; 2 bâtisses. A Suffren, Man. Paiements faciles. S'adresser à Georges Dufresne, Suffren, Man.

A VENDRE—Un bon quart de section situé à 6 milles de Deerhorn, près de l'église. Ce quart est clôturé et divisé en deux. 20 acres en culture, bonnes prairies, pouvant en casser encore 80 acres. Des bâtisses pour loger une petite famille. Etables pour 35 bêtes à cornes, poulailler, bon puits, grainerie, etc. On peut acheter le tout complet avec chevaux, machineries et la récolte, etc. Qu'on en profite, car c'est une bonne occasion. Le quart sera vendu $800 comptant ou avec du temps, selon le gré de l'acheteur. Pour tous renseignements, s'adresser à Ed. Girardin, Suffren P. O., Man.

SACRE-COEUR

Jeudi, fête de l'Ascension, messes à 6½ et 8 heures. Grand'messe à 9 heures.

A la grand'messe, première communion.

Le soir, à 7.45 heures: Vêpres, exercice du mois de Marie, neuvaine préparatoire à la Pentecôte, consécration des enfants de la première communion.

* * *

Les dames qui peuvent disposer du vieux linge en faveur du Bon-Pasteur, sont priées de s'adresser à Mme Hanley, casier postal 2176, ou à Mme McPike.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne organisent une grande partie de cartes, whist et cinq cents, au profit de l'école du Sacré-Coeur. Elle aura lieu le 22 mai.

* * *

Dimanche soir, le 13 mai, à 8.15 heures, les enfants de l'école du Sacré-Coeur, dirigés par les Rdes Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, donneront une séance dramatique et musicale en l'honneur du joyeux anniversaire de la fête du R. P. A. Normandin, O. M. I., curé de la paroisse. Non seulement les paroissiens du Sacré-Coeur sont invités à venir honorer leur digne curé et applaudir au succès de leurs enfants, mais les amis de Saint-Boniface et d'ailleurs seront, comme toujours, cordialement bienvenus. Un délicat programme sera exécuté et certainement goûté.

* * *

DE RETOUR

M. l'abbé Louis Lee, curé de la paroisse Sainte-Anne, est arrivé à Winnipeg le 1er mai, après un voyage de repos de trois mois en Europe. Sa santé est beaucoup améliorée. Il a visité la France, l'Italie, la Belgique, l'Angleterre et un coin de l'Afrique.

En France il a revu plusieurs anciens du Manitoba, notamment M. l'abbé Louis Bazin, à Ternay, dans l'Isère, et en Vendée les RR. PP. Lorieau, Mercier, Picherit, Mollé, Enfrin, Chaigne et Lafrenière, F.M.I. En Belgique, il a rendu visite au R. P. Roberge, vicaire général des Clercs de Saint-Viateur, et au R. F. Gareau, deux anciens de Joliette.

Le 26 mars il a eu le bonheur d'assister à l'inoubliable cérémonie de la translation des restes de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus du cimetière de la ville de Lisieux à la chapelle du Carmel.

Ligue des Dames Auxiliares Françaises G. W. V. A.

Les Dames Auxiliaires Françaises sont heureuses de faire part aux amis de la France et à tous ceux qui s'intéressent à elle qu'elles donneront leur thé annuel le mardi, 15 mai, de 3 à 6 heures, dans une des salles des Chevaliers de Colomb (*Columbus Hall*), coin des rues Smith et Graham.

Elles espèrent que beaucoup de nouveaux membres viendront s'unir aux anciens et amèneront leurs amis, qui comprendront le beau but de charité, en venant en aide aux familles des vétérans français dans le besoin. Merci à l'avance.

Un programme musical choisi sera exécuté.

Communiqué.

AU COLLEGE

Au moment de la mise en page, l'espace nous manque pour insérer un gentil article d'*Un Petit* sur une non moins gentille séance des *Petits* donnée en l'honneur de leurs aînés le 3 mai. C'est un document historique. Aussi nous le publierons la semaine prochaine.